

AVANT – PROPOS

Sous la coordination du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le Gouvernement s'est engagé dans l'élaboration d'un Rapport sur le Développement Economique au Cameroun (RADEC) dont la périodicité est annuelle.

Le RADEC est un recueil qui permet non seulement d'avoir une vue synoptique des progrès enregistrés au cours de l'année, mais aussi d'avoir un support retraçant les potentialités et apports de tous les départements et régions du Cameroun à l'effort de développement. Il a pour objectif de présenter tant au niveau global que local, les principales réalisations à caractère économique enregistrées au cours d'une année, dans tous les domaines d'activité, ainsi que les différentes contraintes ayant entravées l'atteinte de certains objectifs.

Le RADEC est un ensemble de 11 tomes, dont 10 rapports économiques régionaux et une **synthèse nationale**. Les rapports économiques régionaux sont généralement élaborés par les services déconcentrés du MINEPAT (Délégations régionales et départementales), en collaboration avec les délégations des ministères sectoriels, et la synthèse nationale est faite par les services centraux.

Le RADEC retrace les initiatives entreprises dans chaque Région au cours d'une année, en faisant ressortir les disparités entre ces régions. Il se veut donc être un véritable support à la préparation du budget et un outil d'aide à la décision notamment en ce qui concerne l'allocation des ressources et la formulation des mesures de politique économique.

SOMMAIRE

AVANT – PROPOS	i
SOMMAIRE	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES FIGURES.....	vi
RESUME EXECUTIF	1
INTRODUCTION.....	11
I- DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN.....	13
1. Education et formation professionnelle.....	13
2. Secteur Santé.....	23
3. Difficultés rencontrées dans les secteurs éducation et santé	27
4. Propositions de solutions.....	28
II- SECTEUR PRODUCTIF	29
1. Sous-secteur Développement rural.....	29
2. Sous-secteur Industries et Services	35
3. Difficultés rencontrées dans le secteur productif	42
4. Propositions de solutions.....	44
III- INFRASTRUCTURES ET AUTRES FACTEURS DE PRODUCTION	46
1. Infrastructures énergétiques et accès à l'électricité.....	46
2. Infrastructures routières.....	48
3. Infrastructures ferroviaires	50
4. Infrastructures du secteur aérien.....	52
5. Infrastructures hydrauliques et accès à l'eau.....	54
IV- COMPETITIVITE ET CLIMAT DES AFFAIRES	56
1. Climat des Affaires.....	56
2. Compétitivité.....	58
V- GOUVERNANCE ET SOUVERAINETE.....	60
VI- ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCIERE	62
1. Services financiers.....	62
2. Suivi de l'exécution du BIP	62
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	65

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BC-PME	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises
BCS	Business Climate Survey
BMN	Bureau de Mise à Niveau des Entreprises
CDE	Camerounaise des Eaux
CEP	Certificat d'Etude Primaire
CFCE	Centres de Formalités de Création d'Entreprises
CIA	Centre International de l'Artisanat
CRTV	Cameroon Radio Television
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDS	Enquête Démographique de Santé
ENIEG	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général
ENIET	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ESG	Enseignement Secondaire Général
ESTP	Enseignement Secondaire Technique et Professionnelle
INS	Institut National de la Statistique
IPES	Institutions Privées de l'Enseignement Supérieur
MINCOM	Ministère de la Communication
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances
MINJUSTICE	Ministère de la Justice
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et Artisanale
MINSEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINTP	Ministère des Travaux Publics
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNLO	Programme National de lutte contre l'Onchocercose
RADEC	Rapport sur le Développement Economique du Cameroun
WEF	World Economic Forum

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : quelques indicateurs d'éducation	13
Tableau 2 : Evolution des effectifs d'élèves dans l'Enseignement Secondaire	16
Tableau 3 : Evolution des effectifs d'élèves dans les écoles normales d'instituteurs.....	16
Tableau 4 : répartition des effectifs d'élèves du secondaire par région et par type d'enseignements en 2014/2015	18
Tableau 5 : liste des Universités publiques par région en 2016	21
Tableau 6 : Nombre d'établissements sous tutelle des Universités publiques par région	21
Tableau 7 : répartition des étudiants et des enseignants dans l'Enseignement Supérieur par Université et dans les IPES... ..	22
Tableau 8 : répartition du personnel par région en 2016.....	23
Tableau 9 : Répartition des structures de prise en charge médicale des PVVIH par région	24
Tableau 10 : Incidence estimée de la Tuberculose selon l'âge et le sexe (en milliers).....	25
Tableau 11 : Financement de la lutte antituberculeuse 2016	25
Tableau 12 : cultures vivrières	30
Tableau 13 : Production de l'élevage à cycle court par Région en 2016 (en nombre de têtes).....	31
Tableau 14 : Production de l'élevage à cycle long par région en 2016 (en nombre de têtes)	32
Tableau 15 : Situation de l'exploitation forestière par région entre 2015 et 2016	33
Tableau 16 : Répartition par région des forêts de production en 2015.....	33
Tableau 17 : Nombre de permis de coupe et de chasse, Volume de bille de bois coupés par région entre 2015 et 2016	34
Tableau 18 : Nombre d'unité de transformation de bois par région en 2015	34
Tableau 19 : Nombre de carrières par type et par région en 2016	36
Tableau 20 : Carte hôtelière du Cameroun par catégorie et par région en 2015	38
Tableau 21 : Sites touristiques par région et par nature en 2015.....	39
Tableau 22 : Nombre d'entreprises créées par les CFCE entre 2015 et 2016 et par Région.....	41
Tableau 23 : Nombre d'Unités de Production Artisanales dans les régions entre 2015 et 2016	41
Tableau 24 : Nombre de boulangeries existantes, de marchés témoins et périodiques organisés par région entre 2015 et 2016.....	42
Tableau 25 : Tableau 1 : Linéaire de routes par catégorie du Cameroun par région en 2015	49
Tableau 26 : Linéaire de routes par réseau du Cameroun par région en 2015	49
Tableau 27 : Liste des ouvrages d'art réalisés en 2015 et prévus en 2016.....	50
Tableau 28 : Evolution du parc de matériel ferroviaire.....	51
Tableau 29 : parc du matériel roulant	51
Tableau 30 : Satisfaction des services.....	52
Tableau 31 : nombre de dégâts matériels et immatériels enregistrés par année	52
Tableau 32 : Répartition des infrastructures hydrauliques par Région	55

Tableau 33 : Evolution de la création des PME dans les CFCE au 31 décembre 2016	56
Tableau 34 : Perception globale (en %) du climat des affaires au Cameroun par les entreprises par Région en 2014	57
Tableau 35 : Evolution du rang du Cameroun selon le rapport Doing Business.....	58
Tableau 36 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de compétitivité de 2010 à 2015	59
Tableau 37 : Etat de lieux de l'existant par région en matière de juridictions dans les régions en 2016	60
Tableau 38 : Infrastructures hydrauliques	62
Tableau 39 : Zones à risque dans la région de l'Est.....	64

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Situation du ratio élèves/salle de classe par région dans le primaire en 2015/2016.....	14
Figure 2 : Situation du ratio élèves/enseignant par région dans le primaire au cours de l'année 2015/2016	15
Figure 3 : pourcentage de réussite à l'examen du CEP/FSLC de l'année scolaire 2015/2016 par région.....	15
Figure 4 : Evolution des effectifs d'élèves du secondaire par région entre les années scolaires 2012/2013 et 2014/2015	17
Figure 5 : Proportion des élèves du secondaire inscrits dans les établissements publics	17
Figure 6 : Taux de féminité des effectifs d'élèves du secondaire par région	19
Figure 7 : Situation du ratio élèves/salle de classe sur l'année scolaire 2014/2015	20
Figure 8 : Nombre moyen d'élèves par Professeur de Collèges et Lycées.....	20
Figure 9 : répartition régionale des IPES	22
Figure 10 : Volume de bois transformés par région en 2015 (en %).....	35
Figure 11 : Quantité de mines extraites par région en 2016 (en m3).....	36
Figure 12 : Nombre de restaurants et d'agences de tourisme par région en 2015	39
Figure 13 : Taux d'accès à l'électricité dans quelques pays africains	47
Figure 14 : Accès aux produits énergétiques.....	48
Figure 15 : Evolution du trafic aérien dans les aéroports internationaux entre 2012 et 2016.	53
Figure 16 : Répartition du trafic dans les aéroports nationaux entre 2012 et 2016	53
Figure 17 : répartition du nombre d'habitant par juridiction et par région en 2016	61
Figure 18 : taux d'exécution du BIP 2015 et 2016.....	63

RESUME EXECUTIF

Le Cameroun met en œuvre depuis 2010, sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, qui consacre la croissance économique comme le principal facteur du développement et de réduction de la pauvreté. Dans le cadre de la mise œuvre de cette stratégie, les réformes visant l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et le soutien à l'investissement privé ont été engagées depuis 2013. Il s'agit notamment de l'entrée en vigueur du budget-programme et la création du Ministère en charge des marchés publics.

Ces réformes basées sur la logique de la performance et la gestion axée sur les résultats ne permettront d'atteindre les objectifs visés uniquement dans la mesure où les décideurs disposent d'informations et d'instruments fiables permettant une allocation objective des ressources, notamment budgétaires.

C'est dans cette optique que s'inscrit le Rapport sur le Développement Economique du Cameroun (RADEC) 2016. Elaboré sur la base des rapports économiques régionaux, le RADEC 2016 retrace les initiatives entreprises dans chaque région au cours de l'année 2016 en faisant ressortir les disparités entre ces régions. Il se veut donc être un véritable support à la préparation du budget et un outil d'aide à la décision notamment en ce qui concerne l'allocation des ressources et la formulation des mesures de politique économique.

L'objectif poursuivi par la présente synthèse du RADEC est donc de mettre en exergue les principaux éléments révélateurs d'avancées en termes de développement économique dans les 10 Régions du pays, ainsi que les inégalités qui persistent entre elles en 2016.

A ce titre, le RADEC porte essentiellement sur l'état des lieux de certains secteurs spécifiques (selon la subdivision de la nomenclature budgétaire) à la lumière des informations disponibles pouvant s'y prêter, en rapport avec les priorités actuelles du Gouvernement inscrites dans le DSCE. En outre, ce rapport reviendra sur les perspectives en termes de corrections des insuffisances relevées, et présente les aspects relatifs à : (i) le développement du capital humain ; (ii) les infrastructures et autres facteurs de production ; (iii) les secteurs productifs ; (iv) le climat des affaires et la compétitivité ; (v) la gouvernance et la souveraineté ; (vi) l'administration générale et financière.

➤ **Le constat actuel**

La consolidation du Capital humain se poursuit

La mise en œuvre de politiques et programmes sectoriels visant l'amélioration des conditions de vie des populations, s'est traduite par une évolution positive des principaux indicateurs

sociaux, notamment, ceux relatifs à l'éducation, à la santé.... Cette amélioration s'est consolidée davantage par la mise en place de différents programmes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et par l'importance du budget de l'Etat alloué aux secteurs sociaux.

Dans le secteur de **l'éducation primaire**, on observe une quasi stabilité du ratio élèves/salle de classe et de la moyenne élève/ maître par rapport à l'année 2014-2015. Toutefois, les infrastructures et les équipements (salles de classe, ...) ainsi que les personnels enseignants demeurent insuffisants et inégalement répartis sur l'étendue du territoire. Ainsi, le nombre moyen d'élèves par salle de classe, au cours de l'année scolaire 2015/2016 (51 élèves /salle de classe), s'est situé au-dessus de la norme retenue par la Stratégie Sectorielle de l'Education (45 élèves/par classe).

Les effectifs au niveau de **l'enseignement secondaire** général et technique connaissent une croissance de 5% en 2014-2015 relativement à l'année précédente, dans l'ensemble des régions. Les régions du centre, du littoral, de l'ouest et du Nord-Ouest sont celles dans lesquelles il y a plus d'élèves avec respectivement : 442 134, 376 137, 323 040 et 235 162 élèves. Pour ce qui est de l'orientation des enseignements secondaires (général et technique), on observe que les élèves de l'enseignement général représentent près de 78,17% de l'ensemble, contre seulement 21,83% en enseignement technique.

Pour ce qui est de cet ordre d'enseignement, les régions du Littoral, de l'ouest et de l'Extrême-Nord avec respectivement 80, 80 et 68 élèves pour un enseignant, sont celles qui présentent un grand déficit en enseignants par rapport à la moyenne nationale qui est de 55 élèves par enseignant, au cours de l'année scolaire 2014/2015.

Parlant de la **formation universitaire et professionnelle**, par rapport à l'année académique 2014/2015, la carte de l'offre de l'enseignement supérieur public au Cameroun au cours de l'année 2015-2016 est restée la même en ce qui concerne les universités d'Etat, qui sont toujours au nombre de huit (08) Universités (Yaoundé I, Yaoundé II-SOA, Ngaoundéré, Douala, Buea, Bamenda, Dschang, Maroua). Toutefois, il a été créé des extensions de ces universités d'Etat dans les villes de Bertoua, Ebolowa et Garoua, qui sont déjà fonctionnelles.

En ce qui concerne les institutions privées de l'enseignement supérieur (IPES), la loi d'orientation et les textes subséquents relatifs à leur organisation et leur fonctionnement ont permis un accroissement exponentiel de leur nombre ; ainsi, on est passé d'un nombre d'IPES inférieur à cinq (05) en 2001, 163 en 2014 à 206 en 2016 disséminées sur la quasi-totalité du territoire national.

Le ratio d'encadrement pour les années académiques 2015 et 2016 est estimé en moyenne à 68 étudiants pour un enseignant, soit 2 fois plus que la norme de 30 étudiants pour un enseignant préconisé par l'UNESCO. Seule l'Université de Maroua respecte la norme en termes de ratio d'encadrement (27 élèves pour un enseignant, tandis que celles de Yaoundé 2, Douala et Dschang présentent des taux d'encadrement des étudiants les moins honorables avec respectivement 64, 59, 59 étudiants pour un enseignant.

En ce qui concerne **la santé**, la Stratégie Sectorielle de la Santé qui réaffirme la volonté des pouvoirs publics pour le mieux-être sanitaire de ses concitoyens, se propose d'offrir à la population des prestations de qualité dans un esprit d'équité et de justice sociale. Cette volonté s'est traduite par une augmentation de l'enveloppe budgétaire dans le domaine de la santé qui est passée de 207 066 milliards en 2015 à 236 167 milliards en 2016, ce qui améliore au fil du temps la lutte contre certaines pandémies telles que le paludisme, le VIH/SIDA, la tuberculose et les maladies tropicales négligées. Toutefois, ces efforts de l'Etat doivent davantage être faits car, le déficit du personnel médical perdure. De plus, le pays se caractérise par une inégale répartition du personnel de santé. Ainsi, les Régions où se trouvent les grandes métropoles concentrent à elles seules 49,31% du personnel sanitaire en 2016.

Des efforts considérables consentis dans le domaine des infrastructures.

Convaincu du rôle moteur des infrastructures dans la facilitation des échanges et l'amélioration de l'outil de production, le Gouvernement a engagé un programme d'investissement massif en vue du développement de ces dernières. Ce programme vise à terme le renforcement de l'offre des facteurs de production au niveau national à travers un maillage territorial des infrastructures routières, énergétiques, hydrauliques. En outre, il s'articule autour de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Au rang des **infrastructures routières**, les routes bitumées dans l'ensemble des 10 régions du pays mesurent 6114 Km en 2015 contre 5797 km en 2014. Entre 2014 et 2015, le linéaire routier bitumé a augmenté de 317 km. Au niveau régional, la proportion des routes bitumées est plus faible à l'Est (2,5%), au Nord-Ouest (2,6%), à l'Ouest (4,3%) et à l'Extrême-Nord (4,8%). En outre, le nombre de Km de routes bitumées pour 1000 habitants est de 0,28 en 2015 au Cameroun.

En ce qui concerne **le secteur aérien** il existe 8 aéroports au Cameroun répartis dans les villes de Douala, Yaoundé, Garoua, Maroua, N'Gaoundéré, Bertoua, Bafoussam et Bamenda, dont 4 sont de type international (Douala, Yaoundé, Maroua et Garoua). Le trafic aérien observé dans

les 6 aéroports opérationnels a connu une hausse considérable en passant de 1,1 millions de passagers en 2012 à 1,5 millions en 2016. en ce qui concerne les aéroports internationaux, l'on note une évolution positive du flux des passagers à douala (9,4%) et à Yaoundé (6,5%) induite notamment par le changement de la politique de desserte nationale par la compagnie Camair-co d'une part, et l' accroissement des points d'atterrissage par certaines agences internationales à l'instar d'Ethiopian airlines d'autre part. A contrario, les aéroports de Garoua et Maroua affichent une baisse de trafic due entre autres à l'insécurité observée dans les régions du nord et de l'extrême-nord, ainsi qu'à la vétusté des infrastructures.

Parlant des **infrastructures énergétiques**, Les principales sources d'énergie au Cameroun demeurent hydrauliques, thermique et gazière même si l'énergie solaire est progressivement exploitée sur l'étendue du territoire.

Le parc de production de l'énergie en 2016 reste pratiquement le même qu'il était en 2015, c'est-à-dire :

- i. 03 centrales hydroélectriques (Songloulou 400 MW, Edéa, 265 MW et Lagdo, 72 MW) ;
- ii. 03 barrages - réservoirs pour la régularisation du fleuve Sanaga (Bamendjin, Mbakaou et Lagdo) ;
- iii. 06 Centrales Thermiques diesel reliées aux réseaux interconnectés (Oyomabang, Bassa, Logbaba, Bafoussam, Limbé, Djamboutou) ;
- iv. 31 centrales isolées définies comme étant des centrales situées à l'écart des autres, pour éviter les chevauchements aux niveaux des équipements, et dont la capacité de production totale est d'environ 23 MW ;
- v. 04 Centrales thermiques installées à Bamenda (20 MW), Mbalmayo (10 MW), Yaoundé (60MW) et Ebolowa (10 MW) dans le cadre du Programme thermique d'urgence pour réduire le déficit énergétique du Réseau interconnecté Sud ;
- vi. 02 centrales à gaz (Kribi d'une capacité de 216 MW et Dibamba d'une capacité 80 MW).

Cependant, la mise en service au cours de l'année 2016 des barrages de Menve'ele et de Lom Pangar, d'une capacité respective de 211 MW et 30 MW devrait permettre de densifier cette offre énergétique. Par ailleurs, le projet d'électrification par système solaire photovoltaïque concourt davantage à l'augmentation du taux global d'électrification qui se situe à 56,8 % contre 53,7 % en 2014. Sur le plan régional, la région du Centre a connu une croissance significative avec 36 nouveaux villages électrifiés, tout comme celle de l'Adamaoua où 23 villages dans les localités de Borongo et de Gaschiga ont été connectés au réseau électrique. Le nombre d'abonnés dans cette dernière région est passé de 33 424 en 2015 à 33 635 en 2016.

Quant à l'accès aux produits énergétiques, on note une croissance du nombre des stations-services sur l'étendue du territoire national. Le nombre de stations-services en activités qui passe de 708 en 2015 à 742 en 2016. Le ratio nombre de stations-services pour 100 000 habitants se situe à 3,4 au niveau national (contre 3,2 en 2015). Ce ratio est beaucoup plus faible à l'Extrême-Nord (0,4) au Nord (0,8) en raison de la prépondérance du carburant en provenance du Nigéria, communément appelé « zoazoa ». Ce phénomène est également présent à l'Adamaoua (2,8), au Nord-Ouest (2,9) et au Sud Ouest (3,1). Par contre, le Centre (5,1), l'Est (4,7), l'Ouest (6,4) et le Littoral (5,1) se trouvent nettement au-dessus de la moyenne nationale.

S'agissant de **l'accès à l'eau potable**, les capacités de production en eau installée en 2016 sont estimées à près de 650 000 m³/jr. A Yaoundé, la capacité installée est de 200 000 m³/j en raison entre autres de la production de la station de traitement de la Mefou à Nkolbisson (50 000m³/j) et de celle d'Akomnyada (150 000 m³/j). Pour ce qui est de la ville de Douala, l'achèvement de la première phase du projet de renforcement et d'amélioration de l'alimentation en eau potable a permis d'accroître la production d'eau de 50 000m³/jour, faisant ainsi passer la capacité de production d'eau à 175 000m³/j. Outre ces actions, la CAMWATER a mis en place une matrice d'actions pour l'année 2016 en vue d'accroître l'offre en eau potable de 35% (185 000 m³/jours) qui vise entre autres l'amélioration des infrastructures à travers la réhabilitation, l'augmentation de la production, le renforcement et l'extension du réseau pour résorber le déficit en eau potable notamment dans les grandes villes. Toutefois, ces efforts du Gouvernement bien qu'ayant une influence significative, ne parviennent toujours pas à satisfaire la demande nationale et à réguler les disparités entre les régions. Au niveau global, une estimation des besoins en eau non encore satisfait se situent annuellement à plus de 600 millions de m³.

Une nette évolution de la production agricole et amélioration des produits issus de l'élevage et la pêche

La production des cultures de rente a globalement connu une hausse en 2016 au même titre celle des cultures vivrières.

La production de l'élevage est en augmentation en 2016, exceptée celle de la volaille due notamment à la survenue de l'épizootie de la grippe aviaire au troisième trimestre 2016. Les activités de pêche quant à elles sont en hausse en 2016 par rapport à 2015 notamment dans les régions du littoral, du Sud-Ouest avec la création de nouvelles agropoles.

Cependant, des contraintes majeures continuent de peser sur les activités du secteur du secteur productif, notamment :

- Les difficultés d'accès aux intrants (semences ; engrais, provende, alevin...);
- Faible aménagement des bassins de production ;
- Les difficultés d'alimentation du bétail (réduction des espaces pastoraux, dégradation de la productivité des pâturages, insuffisance des sous-produits agro-industriels tels que les tourteaux, etc.) ;

Le secteur productif augure de bonnes perspectives malgré une conjoncture difficile marquée par la baisse des cours des matières premières et la crise des réserves de changes. Dans le but de renforcer la dynamique, certaines actions devraient être mise en œuvre, dont les plus urgentes sont :

- Faciliter l'accès aux intrants en soutenant les initiatives privées visant la production en masse des semences améliorées, des plants, des engrais, les pesticides, des alevins, etc. ;
- Accélérer la mise en œuvre des programmes d'aménagement des bassins de production ;
- Soutenir les initiatives de production d'aliments pour bétails (champs fourragers, tourteaux de maïs, palmiste, coton, soja) ;
- Structurer les circuits de commercialisation à travers la mise en place des stratégies de vente groupée des produits agricoles et la possibilité de création des greniers villageois adaptés.

Une perception un peu plus favorable du climat des affaires.

Le Cameroun compte huit à ce jour, (08) CFCE opérationnels dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Garoua, Bamenda, Maroua, Limbé et Ebolowa. Les statistiques du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) au 31 décembre 2016, révèlent que plus de 15 219 entreprises ont été créées à travers les CFCE. De plus, le Cameroun compte sept (07) villages artisanaux qui se trouvent dans les villes de Bamenda, Limbé, Garoua, Douala, Ebolowa, Foumban et Bafoussam et un (01) centre international de l'artisanat (CIA) à Yaoundé.

Les principales réalisations recensées concernant le climat des affaires sont :

- La facilitation de l'accès au financement des PME ;
- Le renforcement de la sécurité dans les régions du Septentrion.
- La poursuite de la mise en œuvre des recommandations du Cameroon Business Forum, notamment la réduction des délais de traitement des dossiers, la

dématérialisation des procédures dans certaines administrations et l'institutionnalisation des chambres commerciales spécialisées auprès des tribunaux d'instance

- L'organisation périodique de l'enquête sur le climat des affaires (BCS), afin de capter la perception qu'ont les opérateurs économiques du cadre des affaires au Cameroun ;

Toutefois, Il convient de rappeler qu'avec la propension des attaques du groupe terroriste Boko Haram, ces régions qui affichaient une meilleure perception de l'environnement des affaires au Cameroun, se retrouvent désormais être les plus risquées, le risque étant plus accentué à l'Extrême-Nord.

Aussi, malgré le dernier rapport du Doing Business qui classe le Cameroun au 166^{ème} rang sur 190 pays dans l'ordre de leur degré de compétitivité en 2016/2017, soit un gain d'une position par rapport au classement de 2015/2016, le Cameroun avec 45,27 points sur cent reste encore au premier stade de développement, caractérisé par une croissance tirée par la mobilisation des facteurs de production et non les gains d'efficacité, avec des travailleurs peu qualifiés et à faible productivité. A cet effet il est important pour le Cameroun, afin de relever le défi d'améliorer la compétitivité de l'économie, de réduire le coût des facteurs de production et les coûts de transaction.

Nécessité de plus de structures d'accueil carcérales.

En matière **de gouvernance**, l'on constate une surpopulation carcérale en 2016. Ce problème se pose avec plus d'acuité au fil du temps, notamment à cause d'une hausse plus dynamique du nombre de prévenus et condamnés que celle de la capacité des prisons. Pour remédier à cette situation, il est primordial de favoriser une répartition équitable des prisonniers dans les prisons dans chaque région et d'accélérer les initiatives visant la construction de nouvelles prisons.

Amélioration de l'exécution du BIP 2016

Pour ce qui est de l'administration financière et générale, en 2016, le Cameroun compte 418 établissements de microfinance agréés, contre 500 en 2015. Cette réduction est due aux retraits d'agrément et des problèmes liés à la qualité du portefeuille et à la mauvaise gestion de certains établissements de microfinance. Le taux d'exécution du BIP en 2016 est de 83,39%, en amélioration par rapport à l'année 2015 où il était de 73,5%, soit une évolution de +9,87 points. Cette hausse de la consommation du BIP se justifie par :

- La mise à disposition des journaux de projets avant le 1^{er} janvier ;

- Le démarrage effectif de l'exécution du Budget d'Investissement Public dès le 1^{er} janvier ;
- La mise en place, dès le début de l'exercice, dans les 10 Régions du Territoire national d'un dispositif d'accompagnement de l'exécution des projets qui rencontrent des problèmes de maturité ;
- L'organisation, dès le mois de janvier 2016, des séminaires de renforcement des capacités dans les départements ministériels et dans les Régions, pour l'amélioration de la bonne exécution du Budget d'Investissement Public ;
- La désignation d'un sectoriel du MINEPAT auprès de chaque département ministériel pour le suivi et l'encadrement de l'exécution du Budget d'Investissement Public ;
- L'organisation, chaque trimestre au MINEPAT, en liaison avec le MINFI et le MINMAP, d'une revue de l'exécution du BIP ;
- Le renforcement accru de l'implication des autorités administratives (Gouverneurs et Préfets) dans le suivi étroit de l'exécution du Budget d'Investissement Public. Cette implication se traduit par la tenue mensuelle, sous leur présidence, des sessions des cadres de concertation réunissant les parties prenantes, à l'effet d'apporter des solutions locales aux problèmes rencontrés dans l'exécution des projets.

Il est cependant important de noter que cette bonne moyenne nationale cache les performances des régions qui sont en dessous de ladite moyenne et qui de ce fait devrait mettre en place des stratégies leur permettant de consommer un peu plus leur BIP en quantité et en qualité, pendant que les régions qui ont eu de bonnes performances devraient chercher à améliorer davantage ces performances.

➤ **Recommandations**

En termes de recommandations, plusieurs mesures devraient être envisagées par le Gouvernement, tant au niveau national que local, afin de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

Education

Les déficits en enseignants et en salles de classe, observés au niveau de l'éducation primaire et de l'enseignement secondaire, particulièrement dans les régions du Septentrion, nécessitent la mise en place d'un ensemble de mesures, notamment l'accélération de la mise en œuvre des actions spécifiques y relatives et inscrites dans la Stratégie Sectorielle de l'Education.

Pour ce qui est de la formation professionnelle et universitaire, on observe certes une multiplication des établissements dédiés à la formation professionnelle mais les résultats

concrets ne sont pas encore perceptibles notamment en ce qui concerne les mécanismes d'insertion des jeunes formés dans le marché du travail.

Les ratios d'encadrement des étudiants au niveau de l'enseignement supérieur sont très élevés, il est important que des mesures soient prises afin d'inverser cette tendance à travers notamment la poursuite et l'intensification de la construction des amphithéâtres à grande capacité, ainsi que le recrutement de nouveaux enseignants. Par ailleurs, il conviendrait de poursuivre l'ouverture des antennes des universités d'Etat dans les grandes agglomérations, ainsi que l'adoption des mesures incitatives à l'implication du secteur privé dans les zones dépourvues.

Santé

Les indicateurs de santé sont en nette amélioration par rapport aux années antérieures. Toutefois, des actions doivent être entreprises afin de relever le taux de couverture vaccinale, d'actualiser la carte sanitaire, de renforcer les capacités du personnel et d'augmenter quantitativement leur nombre, etc.

Climat des affaires

En ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, les difficultés les plus compromettantes pour les entreprises sont les pressions et tracasseries fiscales, la corruption, le manque de financement et l'indisponibilité de l'énergie électrique. A cet effet, la réalisation effective des missions de la Banque Camerounaise des PME (BC-PME) pourrait permettre d'adresser les problèmes d'accès au financement.

Par ailleurs, l'un des défis à relever afin d'améliorer la compétitivité de l'économie est celui de la réduction du coût des facteurs de production et des coûts de transaction.

Infrastructures routières

Au plan régional, les efforts du Gouvernement pour combler les retards accumulés dans certaines régions ainsi que la nécessité de faciliter les échanges économiques ont conduit à l'identification des réseaux prioritaires. Ainsi, dans l'ensemble près de 23.000 km de route en terre et rurale ont été classés prioritaires et devraient très prochainement au cours des années à venir faire l'objet d'aménagements appropriés. La finalisation des différents corridors, notamment Douala-Yaoundé-Kousséri, Bamenda-Enugu et Sangmélima-Djoum-Wesso, permettra de relever le kilométrage des routes bitumées, et facilitera les échanges économiques.

Infrastructures énergétiques

Plusieurs actions sont engagées par les pouvoirs publics afin de porter l'offre nationale qui était de 1000 MW en 2009 à 3000 MW à l'horizon 2020. C'est ainsi que se fera la poursuite des travaux de construction de divers barrages, notamment le barrage de Lom Pangar, qui enregistre un taux de réalisation globalement satisfaisant, le barrage de Memve'ele et celui de Mekin.

Infrastructures sportives

L'organisation en 2019 de la Coupe d'Afrique des Nations nécessite un investissement massif en termes d'infrastructures sportives. Ceci devrait s'accompagner non seulement du développement des hôtels et de l'amélioration des sites touristiques, mais également de la construction et la réhabilitation des infrastructures routières inter et intra urbain.

Secteur productif

La promotion de l'agriculture de seconde génération demeure une nécessité, afin de booster le niveau de production actuel. Aussi, il conviendrait d'équiper le pool d'engins régional en tracteurs et accessoires de culture et de récolte.

Par ailleurs, la mise en œuvre efficiente des programmes mis en place par le gouvernement, notamment le plan d'urgence, le programme Agropole et les autres programmes logés au Ministère en charge de l'Agriculture, permettra d'atteindre les objectifs de production.

La production devrait s'accompagner de l'installation des unités de transformation industrielles qui reste très peu développés au Cameroun, notamment à travers la promotion de l'industrialisation.

INTRODUCTION

Le Cameroun met en œuvre depuis 2010 sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, qui consacre la croissance économique comme le principal facteur du développement et de réduction de la pauvreté. Dans le cadre de la mise œuvre de cette stratégie, les réformes visant l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et le soutien à l'investissement privé ont été engagées depuis 2013. Il s'agit notamment de l'entrée en vigueur du budget-programme, la création du Ministère en charge des Marchés Publics et la mise en œuvre de la décentralisation. Ces réformes basées sur la logique de la performance et la gestion axée sur les résultats ne permettront d'atteindre les objectifs visés uniquement dans la mesure où les décideurs disposent d'informations et d'instruments fiables permettant une allocation objective des ressources, notamment budgétaires.

C'est dans cette optique que s'inscrit le Rapport sur le Développement Economique du Cameroun (RADEC) 2016. Elaboré sur la base de la synthèse des rapports économiques régionaux, le RADEC retrace les initiatives entreprises dans chaque région au cours de l'année 2016 en faisant ressortir les disparités entre ces régions. Il se veut donc être un véritable support à la préparation du budget et un outil d'aide à la décision notamment en ce qui concerne l'allocation des ressources et la formulation des mesures de politique économique.

Ainsi, le développement économique en 2016 a été marqué notamment par (i) la survenance des crises sécuritaires dans les zones frontalières des régions de l'Est et de l'Extrême-Nord, (ii) la poursuite des appuis pour le développement du secteur agricole notamment la facilitation de l'accès des planteurs aux intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires) ; (iii) la poursuite de la mise en place du programme agropole (agropole de production et de transformation de fèves de Cacao de Mbalmayo) ; (iv) la mise en œuvre du plan d'urgence triennal ; (v) la poursuite de la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures routières (deuxième pont sur le wouri, entrée est et ouest de Douala, Yaoundé-Ebolowa, Sangmelima-Djoug-Mintom), ferroviaires (renouvellement des voies ferrées Batchenga-Ka'a sur le Transcam II et Eséka-Makak sur le Transcam I), portuaires (port en eau profonde de Kribi), aéroportuaire (remise en service de l'aéroport de Ngaoundéré, et l'arrimage de l'aéroport de Maroua pour l'accueil des vols internationaux), de production d'eau et d'énergie (barrages de Memve'ele, de Mekin et de Lom pangar, centrale à gaz de Logbaba).

Ainsi, sur la base des informations fournies par les délégations régionales du MINEPAT, la synthèse du RADEC permet de faire une évaluation des avancées en termes de développement

régional et national en 2016. Cette évaluation se fera à travers un certain nombre d'indicateurs de développement choisis en cohérence avec le DSCE.

L'objectif poursuivi par la présente synthèse du RADEC est donc de mettre en exergue les principaux éléments révélateurs d'avancées en termes de développement économique dans les 10 régions du pays, de faire une analyse comparative entre les régions, et de présenter les inégalités qui persistent entre elles.

A ce titre, ce rapport porte essentiellement sur l'état des lieux des secteurs spécifiques, selon la subdivision de la nomenclature budgétaire, à la lumière des informations disponibles pouvant s'y prêter, en rapport avec les priorités actuelles du Gouvernement inscrites dans le DSCE. En outre, ce rapport reviendra sur les difficultés rencontrées dans les différents secteurs analysés et les propositions de solutions en termes de corrections des insuffisances relevées, au cours des prochaines années.

Le présent rapport se subdivise en six parties :

- Développement du capital humain ;
- Infrastructures et autres facteurs de production ;
- Secteurs productifs ;
- Climat des affaires et compétitivité ;
- Gouvernance et souveraineté ;
- Administration générale et financière.

I- DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Le capital humain représente le stock de ressources productives incorporé aux individus, constitué d'éléments tels que le niveau d'éducation, de formation, d'expérience professionnelle, l'état de la santé et la connaissance du système économique. Autrement dit, le capital humain renvoie à toute forme d'aptitudes susceptibles de contribuer à la croissance économique et au développement humain.

1. Education et formation professionnelle

L'analyse du capital humain dans sa dimension éducation et formation professionnelle est présentée à différents niveaux, à savoir, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Par ailleurs, quelques indicateurs sur l'éducation seront utilisés, notamment les dépenses y relatives rapportées au PIB et le taux net de scolarisation.

Tableau 1: quelques indicateurs d'éducation

Indicateur	Valeur
Dépenses en éducation (% du PIB)	3,5
Taux d'abandon à l'école primaire	33,8
Taux d'alphabétisation des adultes (en % d'âges de 15 ans et plus)	70,7
Durée moyenne de scolarisation (en années)	5,9
Taux net de scolarisation (%)	78,8

Source : Rapport sur le développement humain 2013

Il convient de rappeler que les dépenses publiques d'éducation au niveau national, sont considérées comme celles de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire. Elles ne prennent pas en compte les dépenses relatives aux formations universitaires et professionnelles.

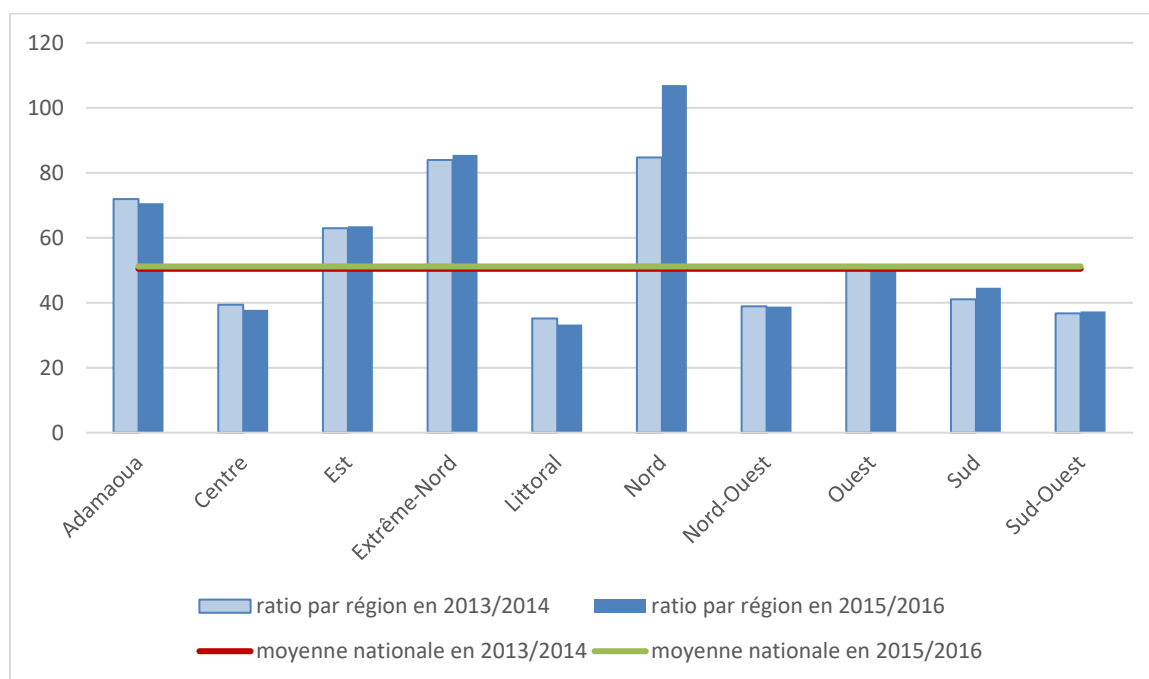
a. Enseignement primaire

Au niveau régional, le Centre, le Littoral, le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et le Sud sont les régions qui respectent la norme retenue par la Stratégie Sectorielle de l'Education, qui est de 45 élèves par salle de classe. Par contre les régions du Nord, de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua et de l'Est présentent les effectifs les plus élevés par salles de classe au cours de l'année scolaire 2015/2016, avec respectivement 107, 86, 71 et 64 élèves en moyenne par salle de classe. Le

Nord présente la plus grande détérioration du ratio élèves/salle de classe soit 107 élèves par salle en 2015/2016 contre 85 élèves en 2013/2014.

En moyenne sur l'ensemble du territoire national, le ratio élèves/salle de classe au cours de l'année 2015/2016 se situe à 51 élèves par salle de classe, une légère détérioration par rapport à l'année 2013/2014 où ce ratio était de 50 élèves par salle de classe.

Figure 1 : Situation du ratio élèves/salle de classe par région dans le primaire en 2015/2016

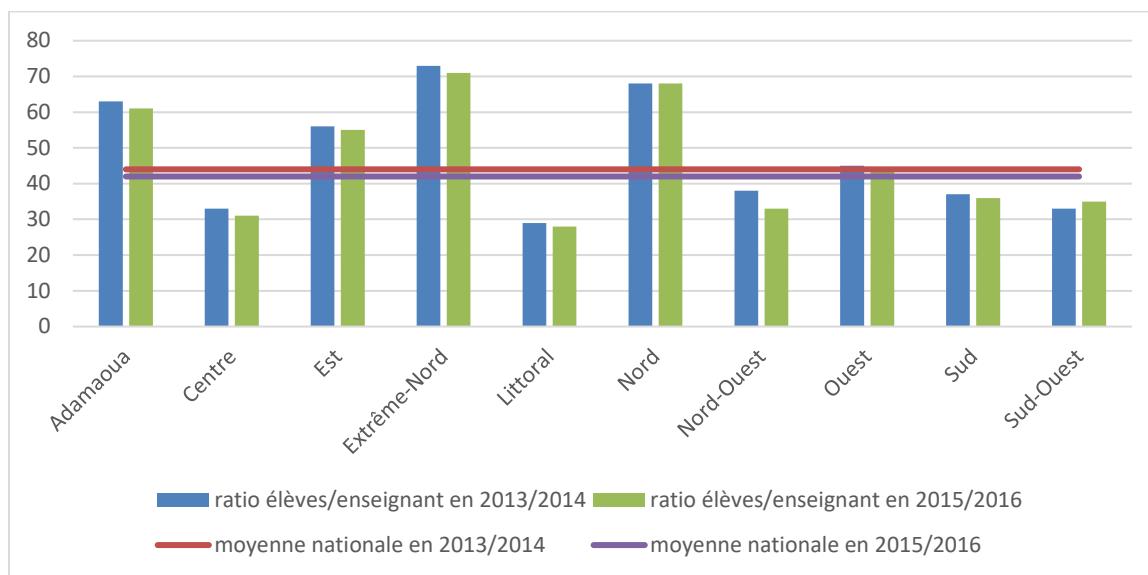


Source : Annuaire statistique MINEDUB

S'agissant du ratio élèves/enseignant, la moyenne nationale est de 42 pour l'année scolaire 2015/2016, en amélioration par rapport à l'année 2013/2014 où elle se situait à 44 élèves par enseignant. Cette moyenne nationale qui est inférieure à la norme retenue par la Stratégie Sectorielle de l'Education (46 élèves pour un enseignant) masque cependant les disparités entre régions. En effet, la situation reste préoccupante dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est avec des ratios élèves/enseignant élevés respectivement de 71, 68, 61 et 55 élèves pour un enseignant.

On peut ainsi noter que les régions du Grand Nord (**Extrême-Nord, Nord et Adamaoua**) et de l'**Est** demeurent celles où le déficit en salles de classe et en enseignants est le plus prononcé dans l'enseignement primaire.

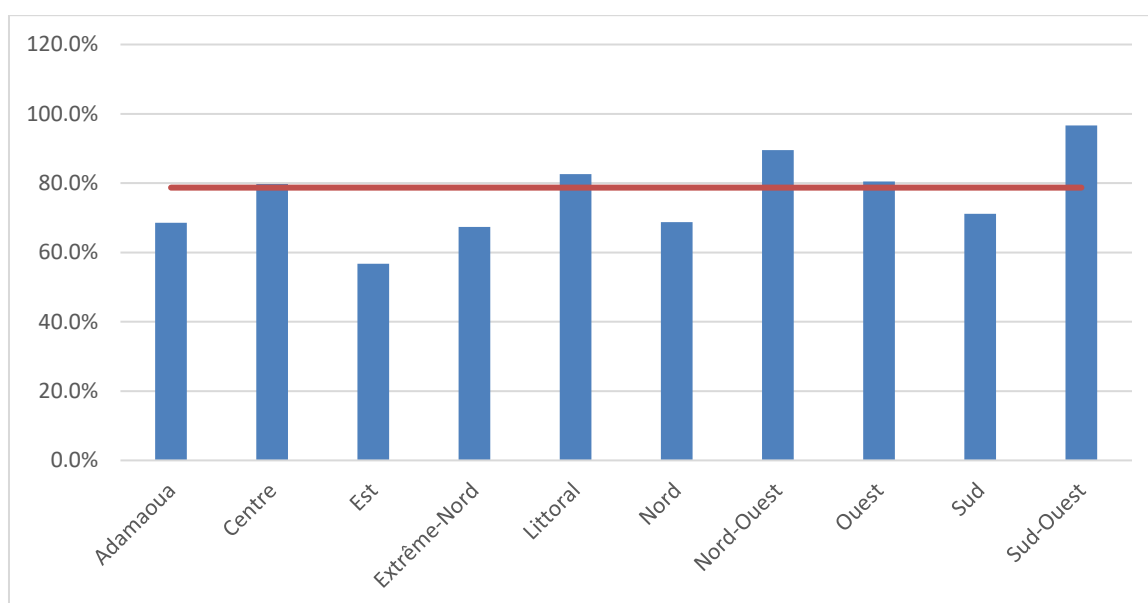
Figure 2 : Situation du ratio élèves/enseignant par région dans le primaire au cours de l'année 2015/2016



Source : Annuaire statistique MINEDUB

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, tandis que la région du Sud-Ouest se démarque avec le meilleur pourcentage de réussite à savoir 96,6%, au Certificat d'Etude Primaire (CEP) et First School Living Certificate (FSLC), les régions du Grand Nord et l'Est demeurent en deçà de la moyenne nationale qui est de 78,7%. Le taux de réussite au CEP/FSLC s'est situé à 68,8% au Nord, 68,6% à l'Adamaoua, 67,4% à l'Extrême-Nord et 56,7% à l'Est. Cette situation pourrait s'expliquer par le déficit en enseignants et en salles de classe relevés plus haut dans ces régions. A cela s'ajoute la situation d'insécurité dans lesdites Régions.

Figure 3 : pourcentage de réussite à l'examen du CEP/FSLC de l'année scolaire 2015/2016 par région



Source : Annuaire statistique MINEDUB

b. Enseignement secondaire

L'effectif des élèves de l'enseignement secondaire a connu un accroissement de 10% en 2013/2014 et de 5% en 2014/2015, se situant ainsi à 2 108 279 élèves sur l'année scolaire 2014/2015, dont 1 226 297 élèves de l'enseignement général francophone, 421 763 de l'enseignement général anglophone, 161 859 de l'enseignement technique commercial et 298 360 de l'enseignement technique industriel.

Tableau 2 : Evolution des effectifs d'élèves dans l'Enseignement Secondaire

		2011/ 2012	2012/ 2013	2013/2014	2014/2015
Enseignement Général francophone		1 023 027	1 075 264	1 163 115	1 226 297
	<i>Public</i>	761 422	795 853	856 456	899 514
	<i>Privé</i>	261 605	279 411	306 659	326 783
Enseignement Général anglophone		330 912	354 046	392 828	421 763
	<i>Public</i>	229 850	246 956	272 045	288 510
	<i>Privé</i>	101 062	107 090	120 783	133 253
Enseignement Technique Commercial		111 359	128 924	153 653	161 859
	<i>Public</i>	79 316	90 947	105 212	109 243
	<i>Privé</i>	32 043	37 977	48 441	52 616
Enseignement Technique Industriel		248 154	254 615	290 480	298 360
	<i>Public</i>	189 419	190 504	212 827	219 950
	<i>Privé</i>	58 735	64 111	77 653	78 410
TOTAL		1 713 452	1 812 849	2 000 076	2 108 279
	<i>Public</i>	1 260 007	1 324 260	1 446 540	1 517 217
	<i>Privé</i>	453 445	488 589	553 536	591 062

Source : MINESEC

Outre les effectifs d'élèves suscités, on dénombre 32 798 élèves-instituteurs dans les ENIEG et les ENIET pour l'année scolaire 2014/2015, contre 35 585 élèves instituteurs en 2013/2014. Les ENIEG et ENIET du secteur privé ont formé environ 20% des élèves-instituteurs en 2014/2015 comme en 2013/2014, alors que leur contribution n'était que de 10% en 2011/2012.

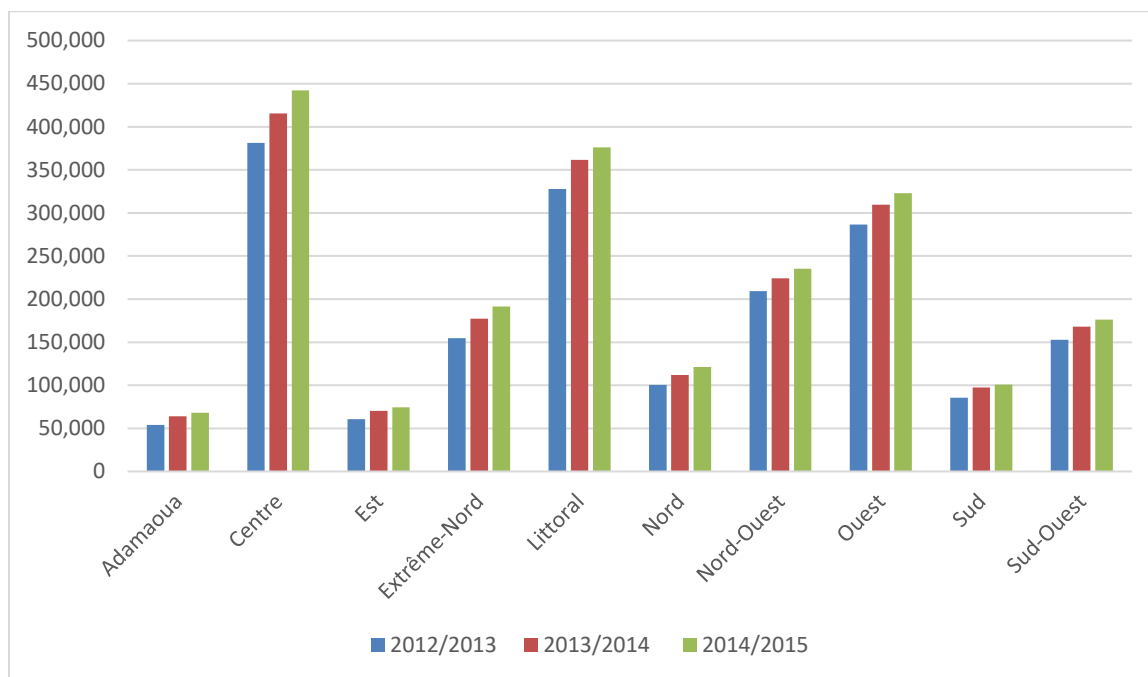
Tableau 3 : Evolution des effectifs d'élèves dans les écoles normales d'instituteurs

		2011/ 2012	2012/ 2013	2013/2014	2014/2015
ENIEG		28 479	34 283	30 044	26 326
	<i>Public</i>	25 736	28 332	23 890	20 811
	<i>Privé</i>	2 743	5 951	6 154	5 515
ENIET		2 836	2 977	5 541	6 472
	<i>Public</i>	2 406	2 784	4 275	5 685
	<i>Privé</i>	430	348	1 266	787
TOTAL		31 315	37 260	35 585	32 798
	<i>Public</i>	28 142	31 116	28 165	26 496
	<i>Privé</i>	3 173	6 299	7 420	6 302

Source : MINESEC

Sur l'année scolaire 2014/2015, les régions ayant le plus d'élèves restent celles du Centre (442 134 élèves), du Littoral (376 137 élèves), de l'Ouest (323 040 élèves) et du Nord-Ouest (235 162 élèves). Les régions de l'Est et de l'Adamaoua demeurent au bas du tableau avec respectivement 74 384 et 67 955 élèves sur l'année 2014/2015.

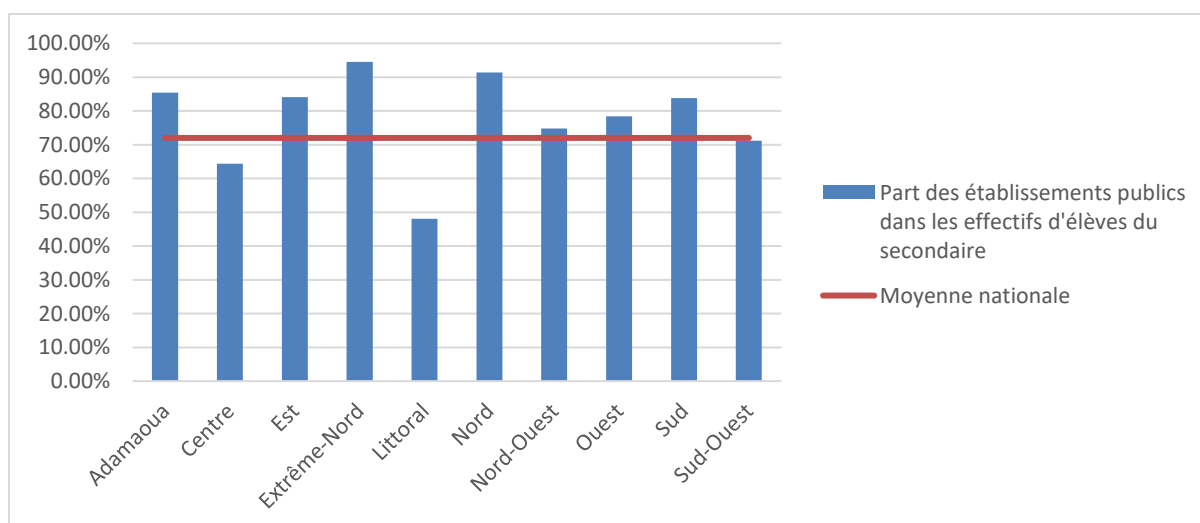
Figure 4 : Evolution des effectifs d'élèves du secondaire par région entre les années scolaires 2012/2013 et 2014/2015



Source : MINESEC

Les établissements publics absorbent en moyenne 72% des élèves du secondaire. Les régions dans lesquelles le taux d'absorption des élèves par les établissements publics est en dessous de la moyenne nationale sont le Littoral (48,1%), le Centre (64,4%) et le Sud-Ouest (71,2%).

Figure 5 : Proportion des élèves du secondaire inscrits dans les établissements publics



Source : MINESEC

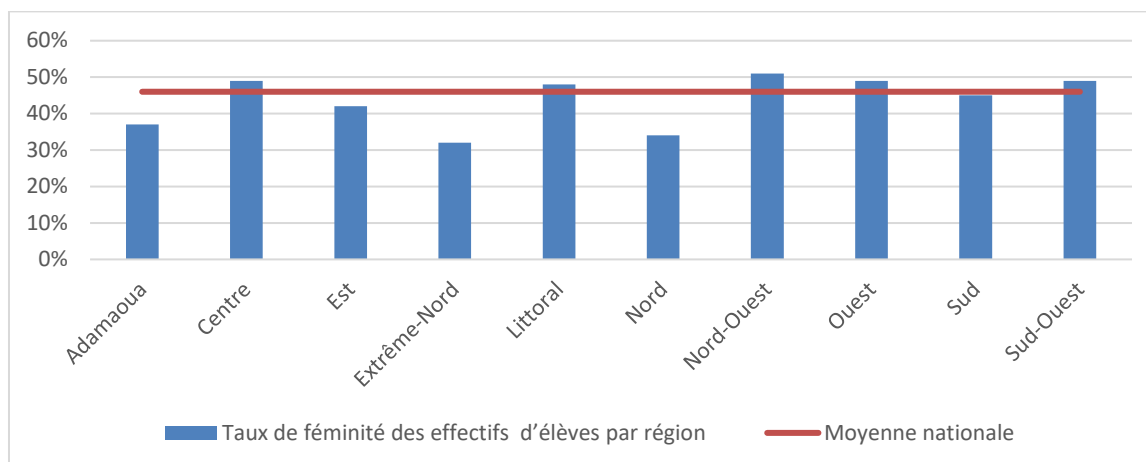
La répartition des effectifs d'élèves selon le type d'enseignement montre que, sur l'année scolaire 2014/2015, l'enseignement technique ne représente que 21,8% des effectifs d'élèves du secondaire sur le plan national. On note que ce poids de l'enseignement technique est très faible à l'Extrême-Nord où les élèves de ce type d'enseignement ne représentent que 10,7%. Cependant, les élèves de l'enseignement technique atteignent respectivement 34,7% et 27% dans les régions du Sud et de l'Est. Cette situation pourrait se justifier notamment par le potentiel forestier de ces Régions.

Tableau 4 : répartition des effectifs d'élèves du secondaire par région et par type d'enseignements en 2014/2015

Régions	Effectifs			Proportions	
	Enseignement Général	Enseignement Technique	Total	Enseignement Général	Enseignement Technique
Adamaoua	54 342	13 613	67 955	80,0%	20,0%
Centre	354 006	88 128	442 134	80,1%	19,9%
Est	54 297	20 087	74 384	73,0%	27,0%
Extrême-Nord	171 039	20 449	191 488	89,3%	10,7%
Littoral	280 907	95 230	376 137	74,7%	25,3%
Nord	95 289	25 774	121 063	78,7%	21,3%
Nord-Ouest	181 982	53 180	235 162	77,4%	22,6%
Ouest	246 347	76 693	323 040	76,3%	23,7%
Sud	65 838	35 035	100 873	65,3%	34,7%
Sud-Ouest	144 013	32 030	176 043	81,8%	18,2%
National	1 648 060	460 219	2 108 279	78,2%	21,8%

Source : MINESEC

Sur le plan du genre, le taux de féminité des effectifs d'élèves du secondaire se situe globalement à 46%. Les régions qui connaissent un taux plus élevé que cette moyenne nationale sont le Nord-Ouest (51%), le Centre (49%), l'Ouest (49%), le Sud-Ouest (49%) et le Littoral (46%). A contrario, l'Extrême-Nord présente le plus faible taux de féminité des effectifs d'élèves (32%).

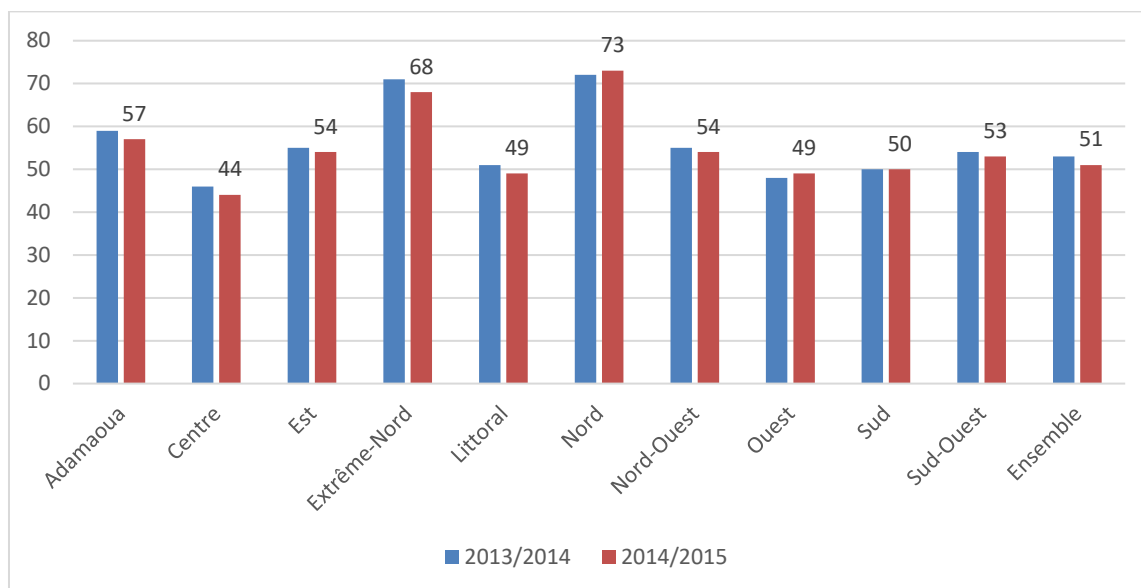
Figure 6 : Taux de féminité des effectifs d'élèves du secondaire par région

Source : MINESEC

La moyenne nationale du nombre d'élèves par salle de classe s'est établie à 51 sur l'année scolaire 2014/2015, en baisse de 2 élèves par rapport à 2013/2014. Seules les régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest et du Sud restent conforme à la norme de la stratégie sectorielle de l'éducation (60 élèves par salle de classe). Les régions du Nord et de l'Extrême-Nord sont celles qui détiennent en moyenne les effectifs les plus élevés par salles de classe avec respectivement 73 et 68 élèves en moyenne par salle de classe.

Comme au niveau de l'enseignement primaire, les régions de **l'Extrême-Nord**, du **Nord** et de **l'Adamaoua** sont celles où le déficit en salles de classe est resté criard au cours de l'année scolaire 2014/2015 dans l'enseignement secondaire. Cette situation nécessite la mise en place d'un ensemble de mesures, notamment l'accélération de la mise en œuvre des actions spécifiques y relatives dans lesdites régions et inscrites dans la Stratégie Sectorielle de l'Education.

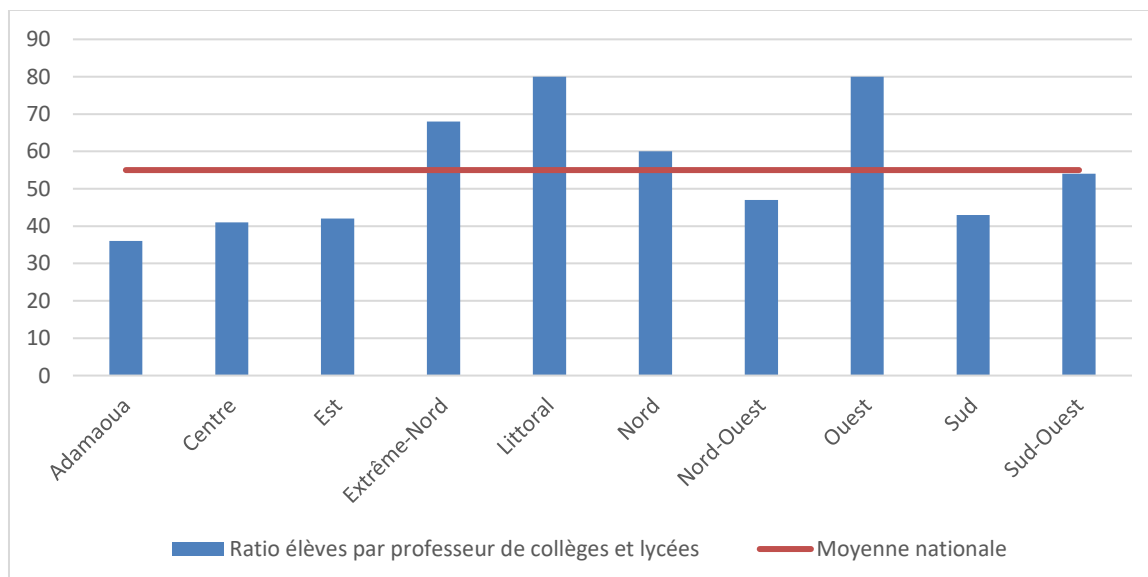
Figure 7: Situation du ratio élèves/salle de classe sur l'année scolaire 2014/2015



Source : MINESEC

Le ratio élèves par Professeur de Collèges et Lycées ((PCEG, PCET, PLEG, PLET) est de 55 élèves par professeur sur l'année scolaire 2014/2015 au niveau national. Les régions dans lesquelles ce ratio est au-dessus de la moyenne nationale sont le Littoral (80 élèves pour un professeur), l'Ouest (80 élèves pour un professeur), l'Extrême-Nord (68 élèves pour un professeur) et le Nord (60 élèves pour un professeur).

Figure 8 : Nombre moyen d'élèves par Professeur de Collèges et Lycées



Source : MINESEC

c. Enseignement supérieur

En 2015/2016 le pays dénombre dix universités publiques dont 08 sont fonctionnelles et 02 en cours de construction.

Tableau 5 : liste des Universités publiques par région en 2016

Région	Universités
Adamaoua	Université de Ngaoundéré
Centre	Université de Yaoundé I
	Université de Yaoundé II
	Université Panafricaine à Nsimalen*
Extrême- Nord	Université de Maroua
Littoral	Université de Douala
Nord-Ouest	Université de Bamenda
Ouest	Université de Dschang
Sud	Université Inter Etat Cameroun- Congo*
Sud-Ouest	Université de Buéa

(*) : en construction

Source : MINESUP

Au cours de l'année 2016, on dénombre globalement 68 établissements sous tutelle des universités publiques.

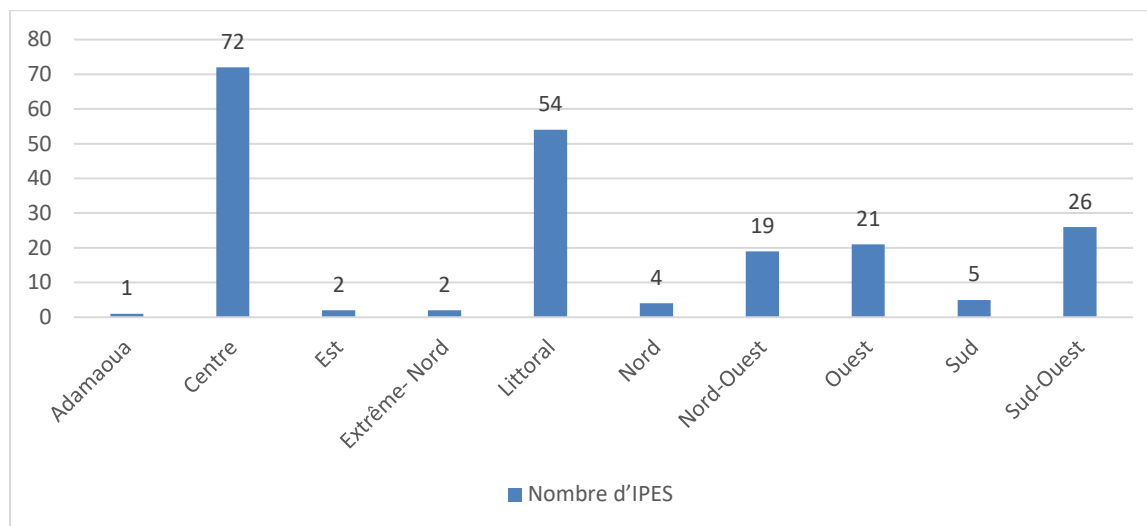
Tableau 6 : Nombre d'établissements sous tutelle des Universités publiques par région

Université	Région	Nombre d'établissements Sous-tutelle
Université de Bamenda	Nord-Ouest	7
Université de Buea	Sud-Ouest	11
Université de Douala	Littoral	11
Université de Dschang	Ouest	8
Université de Maroua	Extrême- Nord	7
Université de Ngaoundéré	Adamaoua	9
Université de Yaoundé I	Centre	7
Université de Yaoundé II	Centre	5
Etablissements sous tutelle du MINESUP	Centre	3
Total		68

Source : MINESUP

S'agissant des Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES), le pays en dénombre 206 au cours de l'année académique 2015/2016. Les Régions du Centre et du Littoral occupent les premières places pendant que celles de l'Adamaoua, de l'Extrême-nord et de l'Est occupent les derniers rangs avec au plus 02 IPES.

Figure 9 : répartition régionale des IPES



Source : MINESUP

La répartition des étudiants et des enseignants dans l'Enseignement Supérieur par Université et dans les IPES se présente tel que dans le tableau suivant. Au cours de l'année 2015/2016, le nombre d'étudiants est estimé à 340 746 contre 306 508 en 2014/2015, soit une hausse de 11,2%. Les Universités publiques dénombre 258 614 étudiants encadrés par 5 022 enseignants soit en moyenne de 52 étudiants pour un enseignant.

Tableau 7 : répartition des étudiants et des enseignants dans l'Enseignement Supérieur par Université et dans les IPES

Universités	Etudiants	Enseignants
Université de Bamenda	12 714	235
Université de Buea	24 526	453
Université de Douala	54 965	938
Université de Dschang	33 542	570
Université de Maroua	12 324	464
Université de Ngaoundéré	21 374	472
Université de Yaoundé I	57 913	1 248
Université de Yaoundé II	41 256	642
Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES)	82 132	nd
Total	340 746	5 022

Source : MINESUP

2. Secteur Santé

Au Cameroun, la santé constitue le cœur de la politique sociale. Au vu de l'ampleur des défis actuels, plusieurs mesures sont prises pour donner au système de santé la capacité de répondre aux besoins réels des populations notamment sur le plan des ressources humaines, de la technique et des ressources financières. En 2014 la dépense annuelle de santé des populations s'élève à 70000Fcf par habitant selon l'OMS, la contribution de l'Etat s'élevant à 28%. Les populations camerounaises payent, elles-mêmes, près de 70% de leurs dépenses de santé. L'Etat devrait davantage garantir de manière pérenne, l'accès universel aux services et aux soins de santé de qualité, à travers l'amélioration de leur offre et du financement de leur demande.

Au niveau des ressources humaines, le pays se caractérise par une inégale répartition du personnel de santé. En effet, les Régions où se trouvent les grandes métropoles concentrent à elles seules 49,31% du personnel sanitaire en 2016. Néanmoins, depuis 2014, sur financement du C2D, un projet de fidélisation des personnels de santé dans les zones rurales d'accès difficile est mis en œuvre dans certaines formations sanitaires sélectionnées dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord et du Sud-Ouest. Le but étant d'améliorer l'offre de services et de soins de santé au sein des populations ciblées. A cet effet plus de 446 formations sanitaires ont déjà été couvertes dans lesdites régions.

Tableau 8 : répartition du personnel par région en 2016

Région	Adamaoua	Centre	Est	EN	Littoral	Nord	NO	Ouest	Sud	SO	Total
Médecins	55	511*	104	64	134	56	102*	114	70	98*	1308
Infirmiers	413	1012*	222	428	3014	490*	770*	1122*	366	821*	8168

(*) Données de 2015

Source : Rapports des Délégations régionales MINEPAT

Lutte contre le paludisme

Le Cameroun est un pays où le paludisme est endémique. Cette maladie est la première cause des consultations médicales (28% en 2012, 30% en 2014, 25% en 2015 et 23,6% en 2016) et d'hospitalisation (43,2% à 46 % entre 2012 et 2016). Chez les enfants de moins de 5 ans, le paludisme est responsable de 41% de consultation et 55% d'hospitalisation. Les enfants de cette tranche d'âge représentaient 69,7% des décès liés au paludisme en 2015. Chez la femme enceinte, la mortalité a été de 0,17% (UNICEF).

En 2016, d'après le MINSANTE, la région la plus atteinte est celle du Nord avec un taux de morbidité de 29,3% tandis que le Nord-Ouest enregistre le taux de morbidité le plus bas avec

13,06%. Le taux de couverture en moustiquaires imprégnées est de 70% avec seulement un taux d'utilisation de 56%.

Le Cameroun s'est doté d'un Plan stratégique national de lutte contre le paludisme visant à réduire le nombre de décès de 75% d'ici 2018. Ce plan est aligné sur la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030. D'importantes ressources ont été mobilisées par l'Etat et ses partenaires en vue de d'atteindre cet objectif. Ce qui a permis le déploiement des services préventifs et curatifs en faveur de la population.

Lutte contre le SIDA

Selon le Comité National de Lutte contre le SIDA (CNLS) le taux de prévalence est passé de 4.3% en 2011 à 3.9% en 2015. En particulier, pour les femmes enceintes 31596 ont été testés positives sur 562473.

Au niveau de la prise en charge de personnes vivantes avec le VIH (PVVIH), malgré l'évolution observée d'année en année du nombre de sites y relatifs, les cibles du plan stratégique national de lutte contre le VIH-Sida-IST 2011-2015 ne sont pas atteintes. En 2012, 64% des formations sanitaires éligibles soit 250 assuraient la prise en charge médicale des PVVIH contre 75% attendues. En 2013, 65% des formations éligibles ont assuré la prise en charge médicale contre 80% attendues.

En outre, la couverture en Centre de Traitement Agréé (CTA) et Unité de Prise en charge (UPEC) par l'approche District demeure faible. En effet, seulement 60,8% des District de santé (DS) disposent d'une structure de prise en charge médicale des PVVIH fonctionnelle. Cette couverture nationale cache par ailleurs de fortes disparités entre régions. Les régions de l'Extrême-nord, du Nord et de l'Ouest ont les plus faibles taux de couverture soit respectivement 39,3%, 45% et 46,6%.

Tableau 9 : Répartition des structures de prise en charge médicale des PVVIH par région

Région	Nbre de CTA/UPEC fonctionnel	Nombre de district avec CTA	Nombre de district sans CTA/UPEC	Couverture (en %)
ADAMAOUA	8	6	2	75.0
CENTRE	39	22	8	73.3
EST	10	9	5	64.3
EXTREME-NORD	12	11	17	39.3
LITTORAL	26	11	8	57,9
NORD	9	7	8	46,7
NORD-OUEST	18	11	8	57,9
OUEST	14	9	11	45,0
SUD	11	9	1	90,0
SUD-OUEST	16	15	3	83,3
CAMEROUN	163	110	71	60,8

CTA : Centre de Traitement Agréé UPE : Unité de Prise en charge

Source : GTC/CNLS, Rapport Annuel 2013

Le ministère de la Santé publique (MINSANTE) s'est fixé comme objectif : la mise sous traitement de 210 000 personnes sous ARV en 2016 et 260 000 personnes en 2017. Seulement 170 000 personnes sont actuellement sous ARV ce qui ne permet pas de diminuer considérablement cette infection.

L'un des défis majeurs de la lutte contre le VIH et le Sida est de maîtriser l'avancée de l'épidémie et inverser la tendance dans la population générale et dans les groupes spécifiques. Malheureusement la mise en œuvre des activités pour y parvenir se heurte à l'absence ou l'insuffisance d'informations nécessaires pour optimiser les interventions. Les études permettant de suivre l'évolution de l'épidémie dans la population générale et dans les groupes spécifiques sont en nombre insuffisant. Pour pallier à ces manquements, l'on fait constamment recours à des estimations et projections basées sur des modèles mathématiques.

La tuberculose

En 2015, 10,4 millions de personnes dans le monde ont contracté cette maladie et 1,8 million en sont mortes (dont 0,4 million ayant aussi le VIH). Plus de 95% des décès dus à la tuberculose surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Au Cameroun au cours de la même année on a enregistré un total de 260570 cas déclarés et 26117 nouveaux cas et rechute, ceci avec un taux de létalité de la tuberculose (mortalité estimée/incidence estimée) de 0,28.

Tableau 10 : Incidence estimée de la Tuberculose selon l'âge et le sexe (en milliers)

Sexe	0-14ans	≥ 14 ans	Total
Homme	3.8	18	21
Femme	2.5	26	28
Total	6.2	43	49

Source : OMS 2015

Au niveau du financement, le budget du PNLT pour 2016 s'est situé à environ 29 milliards de Fcfa avec 27% du financement interne et 73% de financement externe.

Tableau 11 : Financement de la lutte antituberculeuse 2016

Financement de la lutte antituberculeuse 2016	
Budget du programme national de tuberculose (Milliards de Fcfa)	29
Financement interne	27%
Financement externe	73%
Déficit	0%

Source : MINSANTE

Le MINSANTE envisage de traiter plus de 25 000 cas de tuberculose par an, afin d'atteindre un taux de guérison de plus de 80%. Pour y arriver, il sera question de prendre en charge de la tuberculose multi-résistante et de renforcer le système d'approvisionnement des intrants et faire le suivi évaluation.

Ainsi pour la période 2015-2017, le Fonds mondial entend allouer au Cameroun un montant global de 288 millions de dollars, soit environ 144 milliards de FCFA en vue d'intensifier la lutte contre notamment le VIH/SIDA et la tuberculose.

Maladies tropicales négligées

Parmi, les Maladies Tropicales Négligées (MTN) observées au Cameroun on a : l'onchocercose, la schistosomiase, les Geo helminthiases ; la filariose Lymphatique, la lèpre, le Pian, le Trachome, la trypanosomiase humaine africaine, l'Ulcère de Buruli, la Leishmaniose. Pour lutter contre ces MTN, deux principales stratégies sont mises en œuvre à savoir :

- (i) *la chimiothérapie préventive intégrée* qui se fait par la distribution de masse des médicaments sur toute l'étendue du territoire en fonction de l'endémicité des MTN dans les districts de santé ;
- (ii) *la prise en charge intensifiée* des cas Ulcère de Buruli, Lèpre, Pian, Leishmaniose, Trypanosomiase humaine Africaine.

En 2016, le programme national de lutte contre la schistosomiase et des helminthiases intestinales créé par le ministère de la Santé publique a été efficace dans l'ensemble. En effet, on assiste à une diminution importante de la prévalence de ces maladies : la prévalence est de 0% dans la plupart des foyers de Yaoundé ; et dans les foyers de la Région du Sud-Ouest on est passé de 62% à un taux de prévalence d'environ 3% grâce à des installations qui permettent d'avoir un approvisionnement en eau, le traitement et l'éducation sanitaire. Par contre, dans les foyers d'Edéa le niveau de transmission est maintenu en dessous de 5%.

En juillet 2016, la Banque allemande de développement (KfW) et la Coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (Oceac) ont signé dans ce sens un accord de financement d'environ 6, 877 milliards de FCFA. En perspective, un nouveau Plan directeur (2016-2020) devra conduire le Cameroun à l'élimination de certaines maladies à l'échéance 2020.

3. Difficultés rencontrées dans les secteurs éducation et santé

Dans le secteur de l'éducation

Dans le secteur de l'éducateur, les principales difficultés relevées par les acteurs du secteur sont :

- L'insuffisance ou le manque du personnel, principalement dans les zones reculées ;
- L'insuffisance ou manque d'infrastructure d'accueil (salles de classes) dans les zones reculées ;
- Inégale répartition des enseignants sur l'étendue du territoire,
- Faible taux de réussite dans les régions du Septentrion et de l'Est
- Le manque d'équipement des ateliers et la vétusté des bâtiments dans les SAR/SM ;
- L'insuffisance des ressources financières
- L'absence des moyens juridiques de coercition ou de dissuasion des chefs d'entreprises à produire les données relatives à l'emploi et la formation professionnelle ;
- Enclavement de certaines localités de la région ;
- Insuffisance du matériel de bureau (ordinateurs, imprimantes laser, photocopieurs) et du mobilier de bureau (chaise, tables) ;
- Budget des examens de l'éducation de base essentiellement déficitaire.

Dans le secteur de la santé

La principale difficulté dans le secteur de la santé est l'insuffisance des ressources humaines, financières, matérielles et logistiques.

Les grands hôpitaux souffrent principalement du problème de maintenance des équipements et de la mise à niveau des plateaux techniques. Dans certains hôpitaux, les plateaux techniques disponibles pour les opérations chirurgicales sont obsolètes. C'est souvent aussi le cas pour les appareils de radiologie et d'échographie.

Dans les zones reculées, les CSI manquent de personnels et souvent, sont abandonnés. L'enclavement complet de ces zones où il n'y a ni électricité, ni eau potable est un facteur peu motivant pour le personnel médical affecté dans ces zones. Aussi certains Centres construits à coup de millions par l'Etat sont abandonnés et sont actuellement en état de délabrement avancé. C'est par exemple le cas du CSI de NKOLODOU dans l'arrondissement d'OKOLA, abandonné depuis 2005.

4. Propositions de solutions

Dans le secteur de l'éducation

Les mesures qui pourraient être prises pour résoudre les difficultés observées au niveau de l'éducation sont entre autres :

- La construction des salles de classes, particulièrement dans les zones enclavées ;
- L'affectation des enseignants dans les zones enclavées et la mise en place d'une stratégie permettant de réduire les abandons de postes de travail dans ces zones ;
- La mise en place d'un dispositif juridique coercitif afin d'amener les Chefs d'entreprises à fournir les informations en matière d'Emploi et de Formation Professionnelle ;
- Le recrutement et l'affectation des formateurs dans les SAR/SM ;
- L'équipement des ateliers et la réhabilitation des bâtiments dans les SAR/SM.

Dans le secteur de la santé

Les mesures proposées dans le secteur concernent notamment :

- Le recrutement et affectation des personnels qualifiés, précisément dans les zones reculées ;
- Le relèvement du plateau technique dans les formations sanitaires ;
- La dotation en matériels roulants adaptés aux zones enclavées.
- La réhabilitation et la construction des bâtiments ;

II- SECTEUR PRODUCTIF

Dans cette section, l'analyse est axée sur deux sous-secteurs : le *développement rural* et les *Industries et Services*. Le *développement rural* comprend « l'Agriculture », « l'Elevage et la pêche », « la Forêt et la Faune », « l'Environnement et le développement durable ». Les *Industries et Services* comprennent « l'industrie et les mines », le « tourisme », « l'économie et les échanges ».

1. Sous-secteur Développement rural

Agriculture

L'agriculture porte sur trois (03) types de cultures : les cultures de rentes, les cultures vivrières, et les cultures maraichères.

Production des principales cultures d'exportation et vivrières

- *Cultures d'exportation*

L'analyse se focalisera sur le cacao, le café, l'huile de palme, la banane douce, du caoutchouc et le coton.

Le **cacao** est le principal produit d'exportation du pays après le pétrole. La production cacaoyère est estimée à 269 495 tonnes en 2015/2016, en hausse de 16,2% par rapport à la campagne précédente. Il est principalement produit dans les régions du Sud-Ouest, du Centre et du Sud.

S'agissant du **café**, sa production a atteint 24 500 tonnes durant la campagne 2015/2016. Elle est en hausse de 3% par rapport à la période précédente. Les principales régions de production sont l'Ouest, le Sud-Ouest et le Littoral.

Avec une production estimée à 248 000 tonnes en 2016/2017, la production de **coton** est en baisse de 9% par rapport à la campagne précédente. Il est produit dans les trois régions du septentrion.

Quant à la production de l'**huile de palme**, elle est estimée à 157 117 tonnes lors de la campagne 2015/2016. Elle est produite globalement dans les régions du Centre, le Littoral et le Sud.

La production de la **banane douce** a atteint 309 376 tonnes en 2015/2016, en baisse de 6,1% par rapport à la campagne précédente. Elle est produite dans les régions du Littoral et du Sud-Ouest.

La production de **caoutchouc** est estimée à 130 935 tonnes en 2015/2016. Cette production est en baisse de 6,4% par rapport à la campagne précédente. Il est principalement produit dans les régions du Sud, du Littoral et du Sud-Ouest.

- **Cultures vivrières**

Les principales cultures vivrières sont le riz, le maïs, mil/sorgho, le manioc, la banane-plantain.

Le **riz** produit localement est cultivé dans les régions de l'extrême-Nord, le Nord-Ouest et l'ouest. La production locale est estimée à 221 700 tonnes en 2016.

Quant à la production du **maïs**, elle est évaluée à 2 460 400 tonnes en 2016, en hausse de 9% par rapport à 2015. Il est cultivé principalement dans les régions de l'Adamaoua, le Nord, l'Ouest et le Centre.

La production de **banane-plantain** est estimée à 4 128 400 tonnes en 2016. Cette production est en hausse de 4% par rapport à 2015. Les principaux bassins de production se situent dans le Centre, le Sud-Ouest, et Littoral et l'Est

Tableau 12 : cultures vivrières

Cultures Vivrières	2011	2012	2013	2014*	2015*	2016*
Céréales						
Maïs	1572,1	1750,0	1948,0	2063,0	2259,2	2460,4
Riz	174,1	181,8	189,9	201,1	211,0	221,7
Mil/Sorgho	1241,0	1425,9	1638,4	1735,0	1941,5	2153,2
Racines et tubercules						
Manioc	4082,9	4287,2	4501,7	4600,7	4787,9	4967,8
Féculents et autres						
Banane plantain	3425,8	3569,3	3718,9	3834,2	3980,9	4128,4

Source : MINEPAT/DAPE

Elevage et pêche

Elevage

L'élevage au Cameroun se caractérise par élevage à cycle court et élevage à cycle long. Pour l'élevage à cycle court, on distingue les Volailles (poules, canards, oies), les Porcins (Verrats, truies, porcelets), et l'Élevage non conventionnel (canins, lapins, cobayes, escargots, aulacodes, etc.) tandis que l'élevage à cycle long se réfère aux Ovins (bélier, brebis, mouton), aux Caprins (boucs, chèvres), aux Bovins (bœuf, vache, génisse, taureau, veau) ; et aux Camélidés et équidés (chevaux, ânes, chameaux).

- **Elevage à cycle court**

L'année 2016 a été marquée par une nette évolution (+5,1%) des cheptels porcins. Cette hausse est principalement issue des régions de l'extrême-nord, du littoral, du Nord, de l'Ouest et du Sud avec la mise en place des agropoles dans les régions de l'Ouest (Bafoussam), Littoral et Sud (Kribi).

Par ailleurs, malgré les épizooties de la grippe aviaire qui ont frappé le secteur de la volaille en 2016. La production est plus élevée dans la région du Centre, avec un cheptel estimé à 29 060 320 têtes. En revanche, les produits de l'élevage non conventionnel ont été concentrés dans au Littoral (366 040 têtes) avec une forte hausse de 150% par rapport à 2015.

Tableau 13 : Production de l'élevage à cycle court par Région en 2016 (en nombre de têtes)

Régions	Porcin	Volaille	Elevage non conventionnel
Adamaoua	22 777	531 984	2 495
Centre	112 435	29 060 320	n.d
Est	100 056	1 836 301	75 500
Extrême-Nord	74 223	1 242 029	2 419
Littoral	44 717	1 976 938	366 040
Nord	55 578	320 423	n.d
Nord-Ouest	25 958	2 309 267	302 550
Ouest	91 726	3 130 550	26 807
Sud	n.d	n.d	n.d
Sud-Ouest	39622	198811	47 930

Source : Délégations régionales du MINEPAT (Radecc : rapports régionaux 2016)

- **Elevage à cycle long**

L'élevage à cycle long se pratique essentiellement dans les trois régions du septentrion, l'Est et dans le Nord-Ouest.

En 2016, a estimée à 8 073 milliers de têtes. Le cheptel bovin a été plus élevé à l'Est (834 236 têtes), à l'Extrême-Nord (454 698 têtes) et au Nord (345 555 têtes) que dans les autres régions.

Quant au cheptel caprin, il est estimé à hauteur de 6 331 milliers de têtes en 2016. La production a été plus forte dans les régions de l'Extrême-Nord (795 919 têtes, soit une hausse de 22,85% par rapport à 2015), de l'Est (339 081 têtes) et du Nord (211 941 têtes).

En ce qui concerne la production des ovins, elle est estimée à 3 559 milliers de têtes en 2016. Elle est beaucoup plus importante dans les régions de l'Est (834 236 têtes), l'Extrême-Nord (454 698 têtes) et du Nord (345 555).

Tableau 14 : Production de l'élevage à cycle long par région en 2016 (en nombre de têtes)

Régions	Ovins	Caprins	Bovins
Adamaoua	149 937	113 574	137 908
Centre	n.d	146 734	83 774
Est	355 000	339 081	834 236
Extrême-Nord	675 215	795 919	454 698
Littoral	25 038 ¹	n.d	3 902
Nord	164 247	211 941	345 555
Nord-Ouest	86 940	n.d	203 370
Ouest	70 436	93 395	117 622
Sud	n.d	n.d	n.d
Sud-Ouest	5 633	31 428	28 338

Source : Délégations régionales du MINEPAT (Radec : rapports régionaux 2016)

Pêche

Les activités de pêche au Cameroun tournent autour de la pêche artisanale, la pêche industrielle et l'aquaculture. La production locale de poisson est estimée à 295 274 tonnes en 2016, en hausse de 10,2% par rapport à l'année précédente. Les principales zones de production se concentrent dans les régions du littoral, du Sud-Ouest, le Nord et l'Extrême-Nord. Notons que la pêche artisanale (maritime et fluviale) est la plus développée. Les équipements les plus couramment utilisés sont les lignes et hameçons, les filets maillants dormants et les pirogues monoxyles. Par ailleurs, les infrastructures utilisées sont les stations d'alevinage, les étangs piscicoles, les aires d'abattages, les halles de vente de poisson et les centres de pêche. Les efforts du Gouvernement se concentrent dans la promotion et le développement de l'aquaculture à travers le programme Agropole et la réhabilitation des stations aquacoles.

Forêt et Faune

Forêt

En 2016, le potentiel forestier permanent couvrait une superficie 12 758 856,07 hectares contre 7,3 millions d'hectares en 2015, en augmentation de 57,48%. Cette évolution est principalement liée au classement de trente-une (31) forêts communales d'une superficie de 887 082 ha.

Les actions du Gouvernement dans ce sous-secteur ont principalement porté sur :

- i. L'aménagement et le renouvellement de la ressource forestière ;
- ii. La sécurisation et la valorisation des ressources fauniques et des Aires Protégées ;

¹ Ce chiffre comprend la production des ovins et des caprins pour l'année 2016 ;

iii. La valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses.

De toutes les régions, l'Est a le potentiel forestier exploitable le plus important du Cameroun, suivi du Sud. Néanmoins, l'activité de reboisement est plus dense dans la région de l'Ouest avec 2 546 ha de superficie reboisée en 2016, en augmentation de 6,04% par rapport à 2015.

La région de l'Adamaoua est une zone à écologie fragile. Par conséquent, l'exploitation forestière classique n'y est pas autorisée.

Tableau 15 : Situation de l'exploitation forestière par région entre 2015 et 2016

	Potentiel forestier exploitable (en ha)		Superficies exploitées (en ha)		Superficie de l'espace total reboisé (en ha)	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Centre	11 4976,8	11 4976,8	45959,4	45 959,4	85	85
Est	490 459 ²	540 734³	260 975	263 296	50	50
Littoral	395 530 ⁴	370 000⁵	39 953	50 612	15	4
Nord	n.d	n.d	115	147,5	n.d	n.d
Ouest	n.d	n.d	n.d	n.d	2401	2546
Sud	1 487 484	n.d	245 018	n.d	3	n.d
Sud-Ouest	453 165	n.d	16 651	n.d	155	n.d

Source : Délégations régionales du MINEPAT (rapports régionaux 2016)

De manière générale, les forêts de production au Cameroun sont dominées par les Unités Forestières d'Aménagement (UFAs), suivi des Forêts communales. En 2015, les UFAs occupaient à elles seules une superficie de 5 720 443 ha, soit 85% de l'ensemble des forêts de production. L'Est est la région dont la superficie des forêts de production est la plus élevée (3 795 238 ha), suivi du Sud (1 726 634 ha) et du Centre (826 272 ha).

Tableau 16 : Répartition par région des forêts de production en 2015

	UFAs		Ventes de coupe		Forêts communales		Total des forêts de production
	Nbre	Superficie (en ha)	Nbre	Superficie (en ha)	Nbre	Superficie (en ha)	Superficie (ha)
Centre	10	587 173	40	90 436	6	148 663	826 272
Est	51	3 443 782	33	68 534	9	282 922	3 795 238
Littoral	2	111 522	8	19 036	1	20 395	150 953
Sud	26	1 349 026	83	107 676	10	269 932	1 726 634
Sud-Ouest	6	228 940	7	15 028	0	0	243 968
NATIONAL	95	5 720 443	171	300 710	26	721 912	6 743 065

Source : MINFOF (Annuaire Statistique, 2015)

² En nombre de pieds,

³ En nombre de pieds

⁴ En m³

⁵ En m³

A l'Est, le nombre de permis de coupe qui y est attribué est toujours plus élevé que dans les autres régions. On dénombre 218 permis de coupe attribués en 2016 contre 200 en 2015. Quant au volume de bois coupés, il est estimé à 1362215 m³, bien qu'en baisse de 16,2% par rapport à 2015.

Tableau 17 : Nombre de permis de coupe et de chasse, Volume de bille de bois coupés par région entre 2015 et 2016

	Nombre de permis de coupe		Nombre de permis de chasse		Volume de bille de bois coupés (en m ³)	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Centre	33	n.d	n.d	n.d	377 312	n.d
Est	200	218	17	21	1 625 721	1 362 215
Littoral	42	19	2	n.d	80 378	102 574
Ouest	n.d	n.d	n.d	n.d	16 494,13	26394,969
Sud	31	n.d	n.d	n.d	774 298	n.d
Sud-Ouest	27	n.d	0	n.d	213 462	n.d

Source : MINFOF (Annuaire Statistique, 2015) ; Délégations régionales du MINFOF (rapports régionaux 2016)

Pour ce qui des Unités de Transformation du Bois (UTB), la région du Centre en comptait beaucoup plus que les autres en 2015, soit 50 UTB recensés contre 49 en 2014, suivi de l'Est (40 UTB), le Littoral (29 UTB) et le Sud (18 UTB).

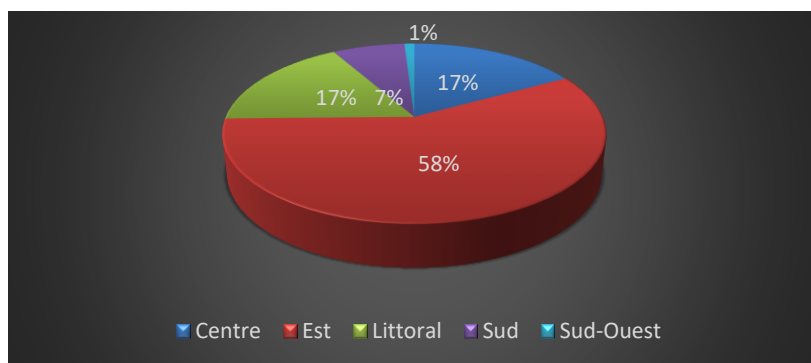
Tableau 18 : Nombre d'unité de transformation de bois par région en 2015

Région	2014	2015
Centre	49	50
Est	40	40
Littoral	25	29
Sud	12	18
Sud-Ouest	1	2
NATIONAL	127	139
<i>Volume transformé (en m³)</i>	<i>132 761</i>	<i>838 734</i>

Source : MINFOF (Annuaire Statistique, 2015)

Le volume de bois transformé en 2015 à l'échelle nationale s'élevait à 839734 m³, en augmentation de 53,2% par rapport à 2014. La transformation est plus accrue dans la région de l'Est, avec 58% de volume de bois transformés. Par contre au Sud-Ouest, l'activité de transformation est marginale (1%) du fait du nombre très réduit d'UTB installés et en cours de service (2 UTB recensés en 2015 contre 1 en 2014).

Figure 10 : Volume de bois transformés par région en 2015 (en %)



Source : MINFOF (Annuaire Statistique, 2015)

Environnement et développement durable

De nombreuses actions sont menées par le gouvernement pour lutter contre la désertification. Il y a notamment la relance de l'opération « Sahel Vert » avec 25 000 ha de terres restaurées, 3 000 000 de plants mis en terre, environ 60 sites de reboisement créés depuis 2008 dans les communautés de l'Extrême-Nord. Le Programme d'aménagement du bassin versant de la Benoué, l'initiative de la grande muraille soutenue par l'Union Européenne sont également à mettre à l'actif du Gouvernement.

2. Sous-secteur Industries et Services

Une des priorités actuelles du Gouvernement est de promouvoir le développement de l'industrie et des services connexes pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois. Un Plan National d'Industrialisation a ainsi été élaboré en 2016 et met l'accent sur les nouveaux investissements (nationaux et étrangers) pour le développement de ce secteur.

Industries et Mines

- ***Mines***

Dans le domaine des Mines, il existe un plus grand nombre de carrières artisanales qu'industrielles ou semi-industrielles, surtout dans les régions de l'Ouest (200), du Nord-Ouest (197) et du Centre (107). Les sources d'eau minérale par contre, sont plus importantes dans la région du Littoral (36).

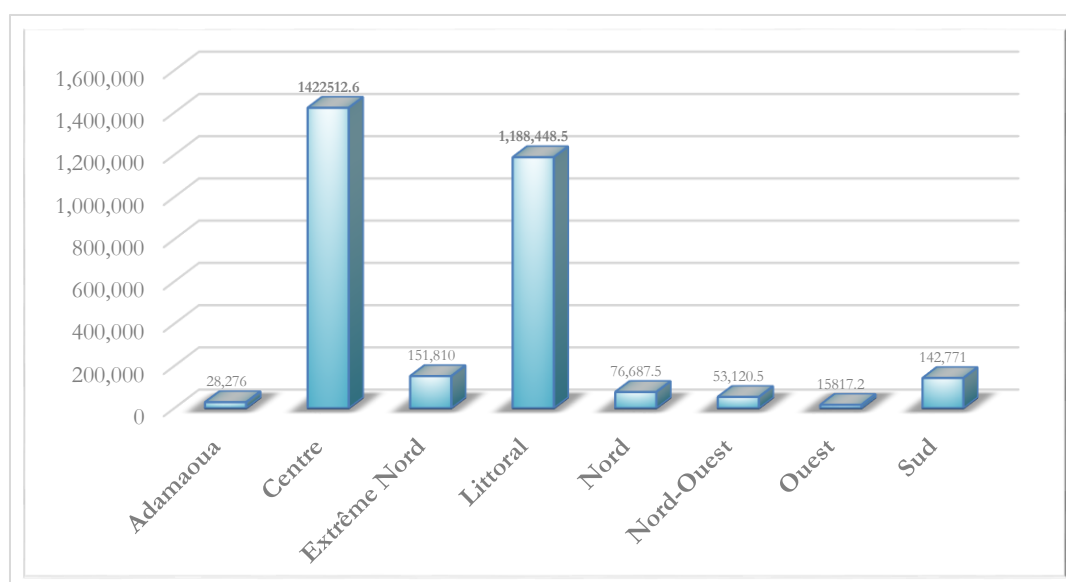
Tableau 19 : Nombre de carrières par type et par région en 2016

	Adamaoua	Centre	Est	Extrême Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-ouest
Carrières Industrielles	1	21	n.d	2	13	3	5	5	5	n.d
Carrières Semi-Industrielles	0	0	n.d	0	24	-	8	0	0	n.d
Carrières artisanales	n.d	107	n.d	63	26	-	197	200	0	n.d
Eau Minérale	1	6	-	8	36	-	-	1	0	n.d

Source : MINMIDT (2016)

Dans la plupart des régions, les produits exploités restent essentiellement l’or, le diamant, la latérite, le saphir, l’étain, le sable, les granulats, la pouzzolane, l’argile et la pierre. Les quantités de mines extraites dans la région du Centre et du Littoral ont été très élevées en 2016, soit 1 422 512,6 m³ et 1 188 448,5 m³ respectivement.

Figure 11 : Quantité de mines extraites par région en 2016 (en m3)



Source : MINMIDT (2016) ; Délégations régionales du MINEPAT (Rapports régionaux 2016), valeur manquante pour la région de l’Est

Certaines régions se distinguent par l’ensemble des activités menées. Dans la région de l’Adamaoua par exemple, la plus grande carrière industrielle demeure la société ANDRADE qui occupe une superficie de 5 ha. La quantité d’or produite s’élève à 128.516,31 grammes en 2016. Par ailleurs, en partenariat avec la Commune de Meiganga dans le département du Mbéré, le Cadre d’Appui et de Promotion de l’Artisanat Minier (CAPAM) a mobilisé environ cinq millions de FCFA auprès des entreprises minières installées dans cette commune pour l’aménagement de la route Ngam-Kombo laka- Gbatoua Godolé qui dessert les différents sites miniers. En outre, suite à la sensibilisation l’an dernier d’environ 800 exploitants artisanaux

miniers sur le respect de la réglementation avec l'appui financier d'environ 2 millions de FCFA du gouvernement australien, 19 nouvelles entreprises ont obtenu un permis pour la recherche minière dans 19 localités de la Région ; 09 autres sont en attente d'attribution de titre d'exploitation.

Dans la région de l'Est, seuls l'or et le diamant sont exploités et ceci de manière artisanale. Entre 2015 et 2016, on relève une hausse de 15,6% de la quantité de diamant extrait, passant de 1.768,54 carats à 2.045,27 carats. La quantité d'or extraite en 2016 s'élève à 374.024,9 grammes. En dehors de l'or et du diamant, il est relevé dans la région de l'Est quelques indices d'or alluvionnaire, de minerais de fer, de matériaux (sable, gravier, latérite, argile, calcaire), qui font l'objet de nombreux permis de recherche en cours.

- ***En matière d'industrie et développement technologique,***

Les principales réalisations d'ensemble en 2016 se rapportent à (i) des aménagements du cadre organique de certaines sociétés publiques ou parapubliques intervenant dans l'industrie et le développement technologique et placée sous la tutelle du MINMIDT, notamment l'Agence de Promotion des Investissement (API) et l'Office National des Zones Franches Industrielles (ONZFI), (ii) la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle approche gouvernementale en matière des inspections des établissements classés, (iii) la poursuite de l'actualisation du fichier des établissements et le recouvrement des recettes industrielles.

Quelques faits marquants au niveau régional sont par exemple, la densification du secteur industriel dans certaines régions comme le Centre et l'Ouest ou encore leur état embryonnaire comme c'est le cas au Nord-Ouest. En effet, dans la région du Centre, on note l'entrée en jeu de l'exploitation des carrières de granite pour produire le gravier et le sable «carrière ». Les principales entreprises de ce secteur sont RAZEL, ARAB CONTRACTOR, GRACAM, etc.

Dans la région de l'Ouest, le tissu industriel est concentré dans les domaines de la menuiserie. L'arrivée de l'entreprise CHINA LONGTENG installée à Bafoussam, a entraîné une hausse significative de la production de gravier de 349 m³ à 62 857,1 m³ entre 2015 et 2016. Malgré l'entrée de nouvelles entreprises dans des branches comme la provenderie, transformation du café, menuiserie, boulangerie et huilerie, le secteur industriel de la région de l'Ouest reste dominé par les brasseries.

Au Nord-Ouest, quelques petits gisements de basalte (43.182,5m³) et de kaolin (765m³) ont été découverts en 2016. On relève également l'entrée en exploitation de 31 nouvelles unités de transformation du bois et la création de 11 nouvelles boulangeries.

Tourisme

Le potentiel touristique de toutes les régions n'est pas suffisamment exploité pour pouvoir satisfaire la curiosité des visiteurs. Toutefois on enregistre de nouvelles constructions d'hôtels notamment dans les régions du Sud-Ouest dans le cadre de l'organisation de la CAN féminine 2016, l'ouest, le Littoral et le Centre même si les hôtels 4 et 5 étoiles et de restaurants de qualité restent confinés dans les seules régions du Centre, du Littoral et du Sud-Ouest. On peut toutefois, relever l'effort général en matière d'accroissement des capacités d'accueil des hôtels sur toute l'étendue du territoire national en 2016, avec des projets d'extension encore en cours et d'aménagements de nouveaux sites touristiques et parcs d'attraction dans le cadre de l'organisation des CANs.

En 2015, on dénombre 660 hôtels classés et 1432 non classés. Les hôtels 1 étoile sont plus nombreux (458), suivis de ceux à 2 étoiles (135). La région du Sud compte le plus grand nombre (97) d'hôtels 1 étoile, suivie du Centre (66) et de l'Est (52). Le plus grand nombre d'hôtels 2 étoiles se retrouve dans les régions du Centre (34), du Littoral (33) et de l'Ouest (21). Pour ce qui est de la catégorie 3 étoiles, c'est la région du Littoral qui en compte plus (13), suivie du Centre (9) et du Nord-Ouest (8).

Par ailleurs, les établissements hôteliers classés sont plus nombreux dans la région du Sud (119) que dans les autres régions, suivie du Centre (114) et du Littoral (81). Néanmoins, en termes de capacités en chambres et en lits, le Centre vient en tête de lice avec 3881 chambres et 4356 lits, ensuite le Littoral avec 3488 chambres et 3997 lits. S'agissant des établissements non classés, on les retrouve plus dans la région du Littoral (525 hôtels).

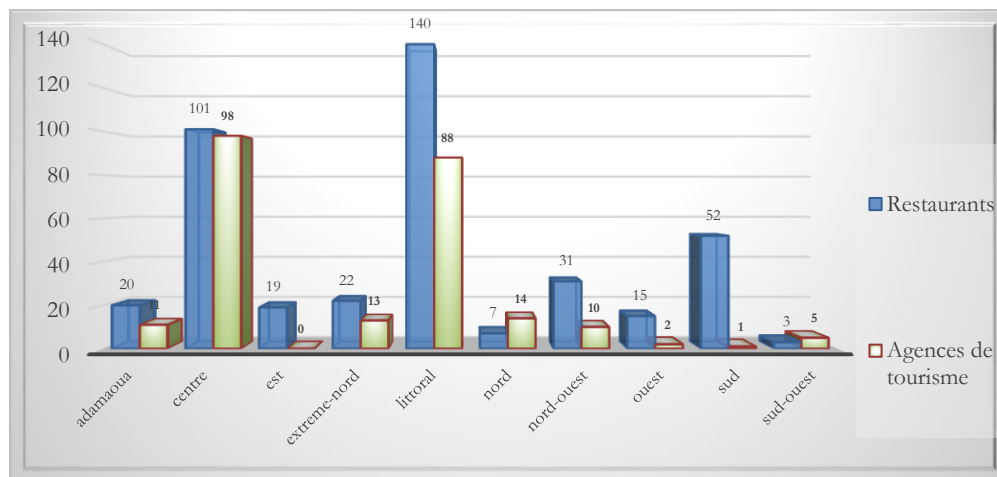
Tableau 20 : Carte hôtelière du Cameroun par catégorie et par région en 2015

						Classés			Non Classés			Total Général		
	5*	4*	3*	2*	1*	ETS	CH	Lits	ETS	CH	Lits	ETS	CH	Lits
Adamaoua	0	0	1	3	26	30	597	597	59	721	721	89	1318	1318
Centre	1	4	9	34	66	114	3881	4356	216	2627	2613	330	6508	6969
Est	0	0	1	1	52	54	1043	1045	57	691	691	111	1734	1736
Extrême-Nord	0	0	6	5	49	60	1202	1299	74	841	893	134	2043	2192
Littoral	0	4	13	33	31	81	3488	3997	525	6754	6802	606	10242	10799
Nord	0	0	3	2	29	34	689	761	74	836	1040	108	1525	1801
Nord-Ouest	0	0	8	11	48	67	1606	1631	65	746	776	132	2352	2407
Ouest	0	0	5	21	37	63	1492	1507	47	682	682	110	2174	2189
Sud	0	1	6	15	97	119	1220	1358	178	1147	1198	297	2367	2556
Sud-Ouest	0	0	5	10	23	38	1184	1184	137	1263	1263	175	2447	2447
Total	1	9	57	135	458	660	16402	17735	1432	16308	16679	2092	32710	34414

Source : MINTOUL (Annuaire Statistique 2015)

La disponibilité des restaurants et des agences de tourisme dans les régions n'est pas en reste. En 2015, le plus grand nombre était confiné dans les régions du Littoral et du Centre. Le Sud-Ouest et le Nord comptait peu de restaurants (respectivement 3 et 7), tandis que le Sud-Ouest, l'Ouest et le Sud disposait d'un nombre insuffisant d'agences tourisme (respectivement 5, 2 et 1). A l'Est par contre, ces agences de tourisme sont inexistantes.

Figure 12 : Nombre de restaurants et d'agences de tourisme par région en 2015



Source : MINTOUL (Annuaire Statistique 2015)

Les parcs d'attraction et sites de loisirs abondent également dans les régions. En 2015, on en comptait sur le plan National 816, dont 70 lacs ; 67 chutes et cascades ; 65 monts, cols et falaises ; 92 chefferies et sultanats ; 44 vestiges architecturaux, pour ne citer que ceux-là. Sur le plan des régions, l'Adamaoua compte plus de sites touristiques (130) que toutes les autres, suivi de l'Ouest (110) et de l'Extrême-Nord (105) et du Centre (92)

Tableau 21 : Sites touristiques par région et par nature en 2015

	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	NATIONAL
Lacs	21	4	6	5	3	2	4	15	3	7	70
Chutes et cascades	13	8	7	0	2	0	2	17	5	13	67
Monts, cols et falaises	10	5	3	9	3	4	1	16	3	11	65
Grottes	9	4	4	4	2	1	0	6	4	0	34
Rochers	2	4	1	2	1	2	0	3	10	1	26
Monuments	10	11	3	6	6	4	2	2	15	9	68
Plages et berges	21	4	7	5	3	3	4	0	8	7	62
Artisanats et marchés	10	22	6	19	18	7	8	15	10	6	121
Chefferies et sultanat	10	5	8	25	8	6	8	12	4	6	92
Vestiges architecturaux	5	5	3	5	7	2	1	0	8	8	44
Barrages	2	1	0	2	2	1	0	2	0	0	10
Ranchs	5	1	0	0	0	0	3	0	0	3	12

Ponts	5	2	0	0	3	4	0	1	0	5	20
Plantations	2	8	3	7	10	2	5	10	10	6	63
Réserves minières	2	3	1	1	0	0	0	0	0	0	7
Campements	3	0	1	1	0	3	0	1	3	3	15
Centre climatiques	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Autres	0	5	4	14	3	2	0	9	2	0	39
Total	130	92	57	105	71	43	38	110	85	85	816

Source : MINTOUL (Annuaire Statistique 2015)

Dans le cadre du développement du tourisme, on peut noter qu'un effort général a été fait en matière d'accroissement des capacités d'accueil des hôtels sur toute l'étendue du territoire national entre 2015 et 2016 ; avec des projets d'extension encore en cours et d'aménagements de nouveaux sites touristiques et parcs d'attraction. C'est par exemple le cas dans la région du Littoral avec trois projets dont les études de faisabilité sont en cours, notamment le méga-complexe touristique de Yoyo à Mouanko, le projet Sawa Beach et le projet de construction d'un complexe touristique à Manoka.

Economie et Echanges

Avec une augmentation de 0,9% en 2016, les tensions sur les prix à la consommation finale des ménages sont en nette baisse comparativement à 2015 où la hausse était de 2,7%.

Cette hausse relativement faible du niveau général des prix s'explique par le relèvement de 3,5% des prix des services de restaurants et hôtels, de 3,0% de ceux des boissons alcoolisées et tabacs, et de 1,1% de ceux des produits alimentaires et boissons non alcoolisées imputables aux prix des bières ayant connu des hausses comprises entre 50 et 100 FCFA.

L'entrée en vigueur des APE en août 2016 a davantage facilité les échanges avec l'Union Européenne notamment avec des intrants agricoles, des biens d'équipement favorable au développement des PME locales.

L'analyse du sous-secteur économie et échanges se fera dans le domaine des Petites et Moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat, et en matière de commerce.

- ***Dans le domaine des Petites et Moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat,***

On relève que le nombre de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Petites et Moyennes Industries (PMI) est en augmentation dans la plupart des régions, surtout avec l'action des Centre de Formalité de Création des Entreprises (CFCE) et la sensibilisation engagée par les responsables locaux du MINPMEESA à l'effet de montrer l'intérêt aux promoteurs de projets de se regrouper par exemple en PME/PMI. En 2016, le nombre d'entreprises créées par les

CFCE est en augmentation de 13,8% par rapport à 2015. Les régions ayant enregistré une hausse des entreprises créées par les CFCE sont le Centre (+34,5%), l'Ouest (+14,1%), l'Extrême-Nord (+11,8%) et le Sud-Ouest (+3,6%). Par contre dans les autres régions (Littoral, Nord, Nord-Ouest, et Sud), une baisse a été enregistrée.

Tableau 22 : Nombre d'entreprises créées par les CFCE entre 2015 et 2016 et par Région

	Yaoundé	Douala	Bafoussam	Garoua	Bamenda	Ebolowa	Limbe	Maroua	NATIONAL
2015	5845	5515	426	316	362	168	531	211	13 374
2016	7862	5352	486	301	295	137	550	236	15 219

Source : MINPMEESA (Annuaire Statistique 2016)

Les Unités de Production Artisanale (UPA) quant à elles, sont en baisse de 47,5% en 2016 par rapport à 2015, principalement liée à la diminution du nombre d'UPA dans les régions de l'Ouest (-97,5%), du Centre (93,7%), du Nord (-82,1%) et du Nord-Ouest (-70,5%).

Tableau 23 : Nombre d'Unités de Production Artisanales dans les régions entre 2015 et 2016

	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	NATIONAL
2015	108	3682	404	331	574	2340	1240	2537	2434	367	14017
2016	334	231	496	351	1022	420	366	64	2280	1788	7352

Source : MINPMEESA (Annuaire Statistique 2016)

- **En matière de commerce**

La tendance observée entre 2014 et 2015 s'est poursuivie en 2016. En effet, les prix des produits de grande consommation (riz, poisson maquereaux, huile de table, savon de ménage, sucre, ciment, farine de blé, gaz domestique) connaissent une variation haussière sur la plupart des marchés locaux. En moyenne dans la majorité des régions, le prix du maquereau a été de 1300 Fcfa en 2016 contre 1150 Fcfa en 2015, soit une hausse de 13,04% ; la farine de blé (sac de 50 kg) coûtait 19000 Fcfa en 2016 contre 16850 Fcfa en 2015, en augmentation de 12,75% ; le prix du sucre en morceaux était de 700 fcfa en 2016. Cependant, il y a eu une stabilité des prix de certains produits comme Le gaz domestique (6500 Fcfa), le pétrole lampant (400 Fcfa), les huiles de cuisine (1150 Fcfa – 1200 Fcfa), le savon de ménage (300 -325 Fcfa).

Dans le cadre de la lutte contre la vie chère, certains marchés témoins et périodiques ont été organisés dans les régions pour la vente promotionnelles des produits de première nécessité

(viande fraîche, riz, sucre, savon, huile de cuisine, etc.) ont été organisés dans les régions. Le nombre de marchés témoins organisés en 2016 a été en légère hausse par rapport à 2015 dans les régions du Sud, de l'Adamaoua, du Centre et de l'Est. Par contre dans les régions du Nord et du Littoral, ce nombre a baissé respectivement de 8,7% et 35,2%. Toutefois, on relève qu'au Nord, les ventes promotionnelles restent en moyenne plus importantes que dans les autres régions. S'agissant des marchés périodiques, on note qu'à l'Est, au Sud-Ouest et dans l'Adamaoua, ils ont été en grand nombre en 2016 par rapport à 2015.

Tableau 24 : Nombre de boulangeries existantes, de marchés témoins et périodiques organisés par région entre 2015 et 2016

	Nombre de marchés témoins organisés		Nombre de marchés périodiques organisés		Boulangeries existantes		Chambres froides existantes	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Adamaoua	5	6	111	111	27	27	3	3
Centre	6	10	12	23	85	96	65	78
Est	12	17	192	200	10	11	4	10
Extrême-Nord	n.d	n.d	n.d	n.d	9	9	n.d	n.d
Littoral	108	70	96	51	n.d	n.d	n.d	n.d
Nord	138	126	58	60	12	12	4	6
Nord-Ouest	n.d	n.d	n.d	n.d	62	62	n.d	n.d
Ouest	6	6	11	11	43	68	8	8
Sud	13	51	40	33	24	24	12	12
Sud-Ouest	20	20	120	121	47	46	30	30

Source : Délégations régionales du MINEPAT (Rapports régionaux 2016)

Pour pouvoir conserver de la viande ou du poisson, des chambres froides existent dans les Régions. Leur nombre est resté inchangé entre 2015 et 2016 dans l'Adamaoua, à l'Ouest, au Sud, au Sud-Ouest. Au Centre, à l'Est et au Nord par contre, de nouvelles chambres froides ont été construites en 2016, soit respectivement 13, 4 et 2.

L'on dénombre également l'existence de nombreuses boulangeries dans les régions du Centre (96 en 2016, en hausse de 13% par rapport à 2015), de l'Ouest (68 en 2016, + 58,2% par rapport à 2015), et du Sud-Ouest.

3. Difficultés rencontrées dans le secteur productif

Agriculture

L'activité agricole reste soumise à d'importantes difficultés, notamment :

- La difficulté d'accès aux intrants agricoles (semences, engrais, etc.) ;
- Faible aménagement des bassins de production ;
- L'enclavement des pistes agricoles ;

- Faible structuration des circuits de commercialisation des différentes spéculations (asymétrie d'informations, absence de marchés, etc.) ;
- Difficultés de retraçage et de consolidation des données statistique de production de différentes spéculations.

Elevage et pêche

L'activité de l'élevage et de la pêche reste soumise à d'importantes difficultés, notamment :

- Les problèmes sanitaires (la peste porcine et la grippe aviaire, etc) ;
- Les difficultés d'approvisionnement en intrants (poussins d'un jour, alevins, porcelets, aliments pour poulet et poisson, etc.) ;
- Les difficultés d'alimentation du bétail (réduction des espaces pastoraux, dégradation de la productivité des pâturages, insuffisance des sous-produits agro-industriels tels que les tourteaux, etc) ;
- La mauvaise utilisation des médicaments vétérinaires ;
- Faible financement des activités de production et de commercialisation ;
- Le faible encadrement des éleveurs et pêcheurs.
- Difficultés de retraçage et de consolidation des données statistique de production de l'élevage et de pêche.

Forêt et faune

L'activité forestière reste soumise à d'énormes contraintes, notamment :

- La non implication de certains acteurs (sociétés d'exploitations, populations) dans l'exécution des conventions de reboisement et le déficit de sensibilisation des populations locales en matière de réglementation forestière ;
- L'exploitation illégale du bois du fait de l'absence de contrôles réguliers dans les zones d'exploitation ;
- L'envahissement des réserves forestières par les populations à des fins agricoles et d'habitat.

Sous-secteur Industries et Services

Quelques difficultés persistent dans le secteur de l'industrie et des services en 2016. Dans le domaine des mines, on relève par exemple le manque de collaboration entre les sociétés détentrices des permis de recherche, le CAPAM et les services déconcentrés du MINMIDT.

Dans le secteur industriel, les contraintes concernent :

- Le difficile accès à l'énergie dû à un déficit énergétique qui se manifeste par les coupures régulières ;
- Difficulté de mobilisation des ressources pour le financement des investissements des entreprises industrielles ;
- Insuffisance des infrastructures de transport et de commercialisation dans les zones industrielles.

4. Propositions de solutions

Agriculture

Pour remédier aux difficultés ci-dessus énumérées, on pourrait :

- Faciliter l'accès aux intrants en soutenant les initiatives privées visant la production en masse des semences améliorées, des plants, des engrais, les pesticides) ;
- Accélérer la mise en œuvre des programmes d'aménagement des bassins de production ;
- Soutenir les initiatives privées dans la mise en place des exploitations agricoles de grandes tailles.
- Structurer les circuits de commercialisation à travers la mise en place des stratégies de vente groupée des produits agricoles et la possibilité de création des greniers villageois adaptés ;
- Accélérer la réalisation du recensement agricole et soutenir l'appareil statistique du MINADER afin de le rendre plus opérationnel.

Elevage et pêche

Comme mesures envisageables pour remédier à certaines difficultés énumérées, il pourrait avoir :

- Le renforcement de la couverture vaccinale et la surveillance phytosanitaire des cheptels ;
- Soutenir les initiatives privées en matière de production des intrants (poussins d'un jour, alevins, porcelets, aliments pour poulet et poisson) afin de les rendre disponible dans les différents points de vente du territoire ;
- Soutenir les initiatives de production d'aliments pour bétails (champs fourragers, tourteaux de maïs, palmiste, coton, soja) ;
- Orienter les porteurs de projets vers les structures de financement dédiés (BC-PME, Programme Agropole, Programme Spéciale Jeunes, etc.) ;
- Renforcer la structuration des pêcheurs en coopératives ;

- Accélérer la réalisation du recensement agricole et soutenir l'appareil statistique du MINEPIA afin de le rendre opérationnel.

Forêt et faune

Les mesures suivantes devraient être prises :

- Impliquer toutes les parties prenantes notamment les populations locales, les exploitants forestiers, mairies dans le processus de reboisement et renforcer la sensibilisation de ces acteurs sur la réglementation forestière ;
- Renforcer le contrôle dans les zones d'exploitation par la multiplication des opérations « coup de poing » et des patrouilles mixtes afin de mettre fin à l'exploitation illégale de bois ;
- Interdire systématiquement l'occupation anarchique des forêts classées par les populations riveraines.

Sous-secteur Industries et Services

En guise de solutions aux difficultés relevées dans le secteur de l'industrie et des services, il conviendrait de :

- Renforcer la collaboration et la synergie entre les différents intervenants dans l'exploitation minières (Services déconcentrés, CAPAM, exploitants miniers, populations locales) ;
- Accélérer la réhabilitation du réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique, ce qui permettra de réduire les pertes d'énergie lors du transport de l'électricité et garantir l'acheminement de cette énergie dans les zones de production ;
- Promouvoir l'utilisation du gaz industriel dans la production la production des entreprises. Il s'agira d'encourager la construction de pipelines reliant les centrales à gaz aux zones industrielles.
- Poursuivre les actions en cours en matière de construction et de réhabilitation des infrastructures de transport (routes, chemin de fer) et de commercialisation (marchés, entrepôts, magasins de stockages).

III- INFRASTRUCTURES ET AUTRES FACTEURS DE PRODUCTION

L'analyse du secteur des infrastructures se fera à travers les réalisations en termes de : (i) infrastructures énergétiques et accès à l'électricité ; (ii) infrastructures routières ; (iii) infrastructures ferroviaires ; (iv) infrastructures du secteur aérien et ; (v) infrastructures hydrauliques et accès à l'eau.

1. Infrastructures énergétiques et accès à l'électricité

Les principales sources d'énergie au Cameroun demeurent hydrauliques, thermique et gazière même si l'énergie solaire est progressivement exploitée sur l'étendue du territoire.

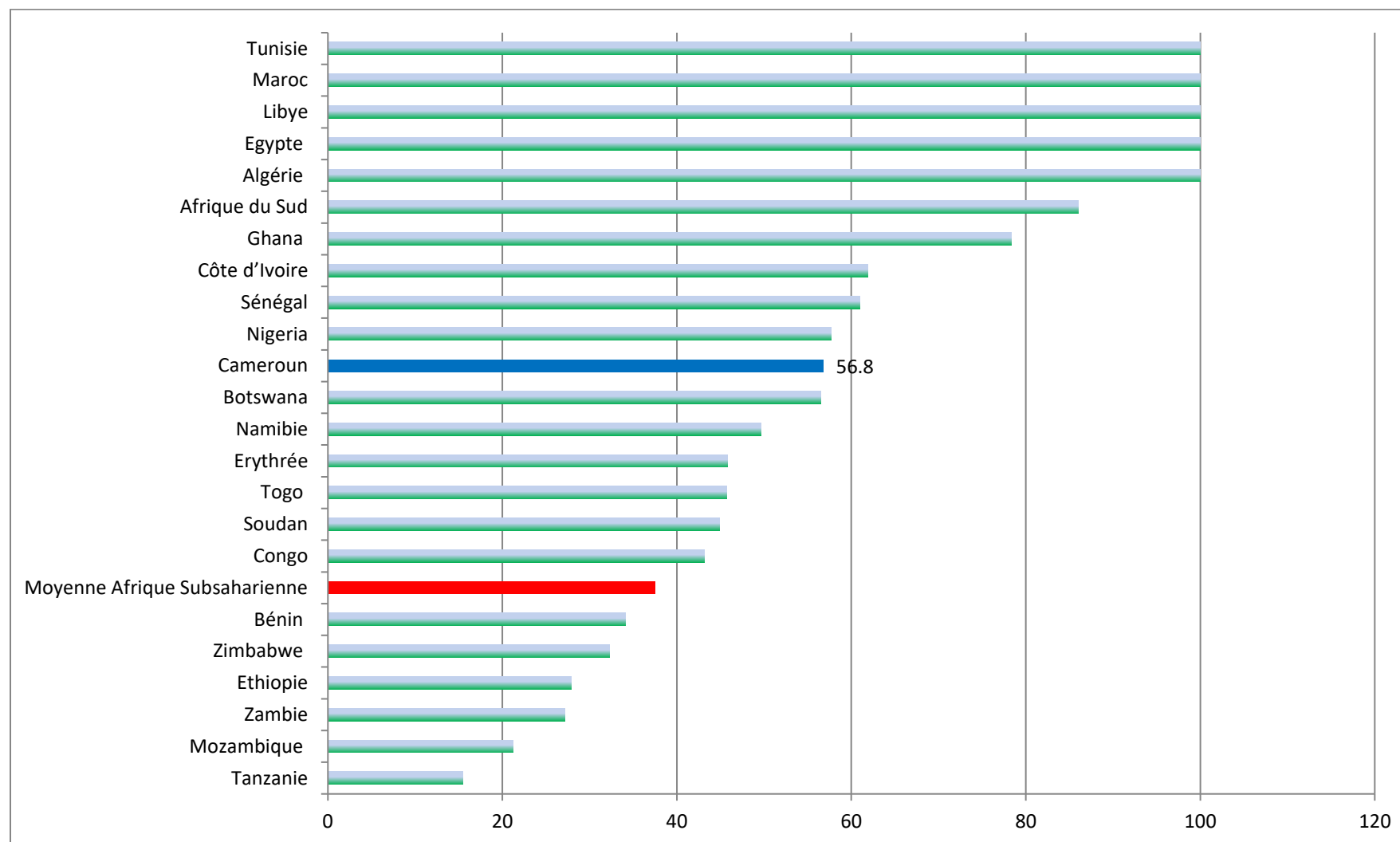
Le parc de production de l'énergie en 2016 reste pratiquement le même qu'il était un an plutôt, c'est-à-dire :

- i. 03 centrales hydroélectriques (Songloulou 400 MW, Edéa, 265 MW et Lagdo, 72 MW) ;
- ii. 03 barrages - réservoirs pour la régularisation du fleuve Sanaga (Bamendjin, Mbakaou et Lagdo) ;
- iii. 06 Centrales Thermiques diesel reliées aux réseaux interconnectés (Oyomabang, Bassa, Logbaba, Bafoussam, Limbé, Djamboutou) ;
- iv. 31 centrales isolées définies comme étant des centrales situées à l'écart des autres, pour éviter les chevauchements aux niveaux des équipements, et dont la capacité de production totale est d'environ 23 MW ;
- v. 04 Centrales thermiques installées à Bamenda (20 MW), Mbalmayo (10 MW), Yaoundé (60MW) et Ebolowa (10 MW) dans le cadre du Programme thermique d'urgence pour réduire le déficit énergétique du Réseau interconnecté Sud ;
- vi. 02 centrales à gaz (Kribi d'une capacité de 216 MW et Dibamba d'une capacité 80 MW).

Cependant, la mise en service au cours de l'année 2016 des barrages de Menve'ele et de Lom Pangar, d'une capacité respective de 211 MW et 30 MW devrait permettre de densifier cette offre énergétique. Par ailleurs, le projet d'électrification par système solaire photovoltaïque concourt davantage à l'augmentation du taux global d'électrification qui se situe à 56,8 % contre 53,7 % en 2014.

Sur le plan régional, la Région du Centre a connu une croissance significative avec 36 nouveaux villages électrifiés, tout comme celle de l'Adamaoua où 23 villages dans les localités de Borongo et de Gaschiga ont été connectés au réseau électrique. Le nombre d'abonnés dans cette dernière région est passé de 33 424 en 2015 à 33 635 en 2016.

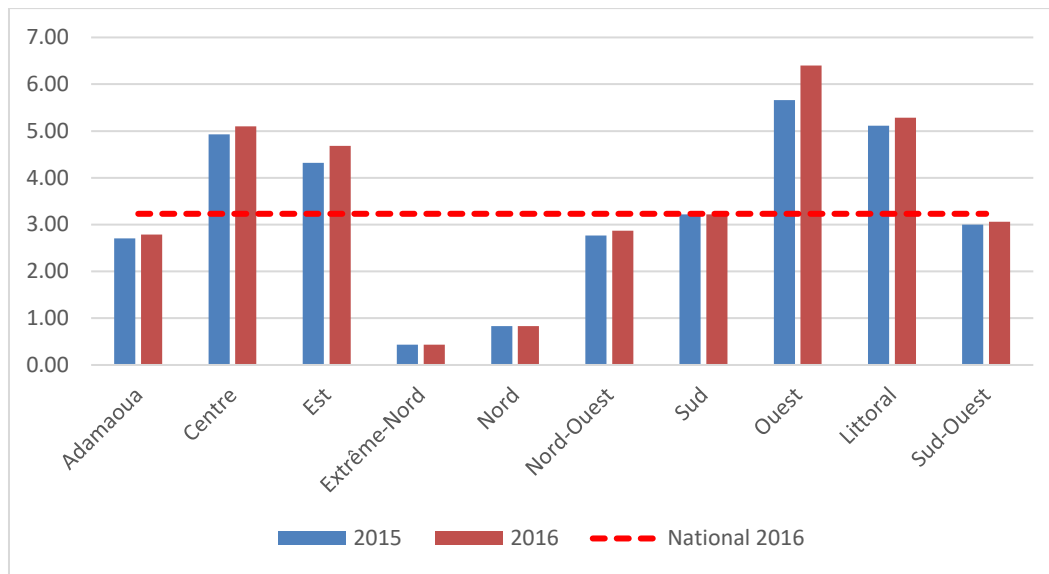
Figure 13 : Taux d'accès à l'électricité dans quelques pays africains



Source : Groupe de la Banque Mondiale, 2017

En ce qui concerne l'accès aux produits énergétiques, on note une croissance du nombre des stations-services sur l'étendue du territoire national. Le nombre de stations-services en activités qui passe de 708 en 2015 à 742 en 2016. Le ratio nombre de stations-services pour 100 000 habitants se situe à 3,4 au niveau national (contre 3,2 en 2015). Ce ratio est beaucoup plus faible à l'Extrême-Nord (0,4) au Nord (0,8) en raison de la prépondérance du carburant en provenance du Nigéria, communément appelé « zoazoa ». Ce phénomène est également présent à l'Adamaoua (2,8), au Nord-Ouest (2,9) et au Sud Ouest (3,1). Par contre, le Centre (5,1), l'Est (4,7), l'Ouest (6,4) et le Littoral (5,1) se trouvent nettement au-dessus de la moyenne nationale.

Figure 14 : Accès aux produits énergétiques



Source : calcul MINEPAT à partir des données du BUCREP et du MINEE

2. Infrastructures routières

En 2015, la part de routes bitumées sur le linéaire total représente seulement 5%. En effet, le linéaire est passé de 5250 Km en 2010 à 6114 Km en 2015. Si ce rythme d'accroissement annuel est maintenu (3,1%), alors l'objectif de 8500Km de routes bitumées à l'horizon 2020 ne pourrait pas être atteint.

Au niveau régional, la proportion des routes bitumées est plus faible à l'Est (2,5%), au Nord-Ouest (2,6%), à l'Ouest (4,3%) et à l'Extrême-Nord (4,8%). En outre, le nombre de Km de routes bitumées pour 1000 habitants est de 0,28 en 2015 au Cameroun.

Pour ce qui est du nombre de Km de routes pour 1000 habitants, les régions de l'Est, du Sud et de l'Adamaoua avec respectivement des valeurs fixées à 27,0, 14,5 et 7,6 sont celles qui ont un indice relativement élevé. Malgré ces disparités dans les régions, l'ensemble du territoire national nécessite une amélioration de la qualité de ses infrastructures routières et particulièrement celles bitumées.

Tableau 25 : Tableau1 : Linéaire de routes par catégorie du Cameroun par région en 2015

REGION	Linéaire Bitumé (km)	En terre (km)	Réseau	% des routes bitumées sur le réseau routier	Population 2015	Ratio réseau routier sur population	Rapport linéaire bitumé sur la population
OUEST	462	1088	7800	5,9%	1906831	2,4	0,14
EXTREME-NORD	599	1777	12452	4,8%	3945168	3,2	0,15
SUD	616	2084	5434	11,3%	745198	3,5	0,40
NORD OUEST	277	770	10890	2,5%	1950667	4,5	0,11
NORD	704	1607	21493	3,3%	2410936	5,2	0,17
CENTRE	1288	2546	10543	12,2%	4098592	5,4	0,66
EST	569	2474	10762	5,3%	832869	5,6	0,30
SUD OUEST	385	1123	9045	4,3%	1534232	7,6	0,33
LITTORAL	517	932	10810	4,8%	3309558	14,5	0,69
ADAMAOUA	698	1464	22994	3,0%	1183551	27,6	0,84
CAMEROUN	6114	15865	122222	5,0%	21917602	5,6	0,28

Source : MINTP

Outre les routes bitumées, seulement 24% de routes en terre sont entretenues. Le mauvais état des routes induit des coûts importants pour le transport des biens et des personnes. Cette situation est davantage prononcée à l'Est (14,9%), au Nord-Ouest (19,6%) et au Littoral (22,5%).

Au regard des résultats décrits dans les précédents tableaux, on observe un déficit en matière d'infrastructures routières sur toute l'étendue du territoire, tant en termes de routes bitumées que de routes entretenues.

Tableau 26 : Linéaire de routes par réseau du Cameroun par région en 2015

REGIONS	Routes en terre (km)	Routes prioritaires	Routes non prioritaires	Total routes entretenues	Total routes en terre	Proportion des routes en terres entretenues
EST	2474	868	19083	3342	22425	14,9%
NORD OUEST	770	1238	8258	2008	10266	19,6%
LITTORAL	932	708	5643	1640	7283	22,5%
NORD	1607	867	7712	2474	10186	24,3%
ADAMAOUA	1464	605	6278	2069	8347	24,8%
OUEST	1088	1473	7739	2561	10300	24,9%
EXTREME NORD	1777	1195	8881	2972	11853	25,1%
SUD	2084	698	7412	2782	10194	27,3%
CENTRE	2546	3657	14002	6203	20205	30,7%
SUD OUEST	1123	746	3180	1869	5049	37,0%
CAMEROUN	15865	12055	88188	27920	116108	24,0%

Source : MINTP

Fort de ces constats, il serait judicieux de considérer les mesures suivantes :

- Respecter les calendriers d'exécution des projets déjà engagés ;
- Accroître la durée de vie des routes bitumées à travers : (i) une meilleure programmation des interventions (entretien/réhabilitation) ; (ii) le retour de la régie pour les travaux d'entretien qui permettrait de réduire considérablement les délais et les coûts des entretiens routiers ;
- Renforcer les mécanismes de choix des routes à bitumer (en mettant l'accent sur le trafic et la connexion des bassins de production aux bassins de consommation) et des régions les plus enclavées. des prestataires (en tenant compte de leurs antécédents, leur surface financière, leurs catégories...).

Liste des ouvrages d'art réalisés en 2015 et prévus en 2016

En 2015, la réalisation de deux ouvrages d'art est enregistrée pour un linéaire de 16,5 m tandis que les prévisions pour 2016 annonçaient 4 projets pour 73 m de linéaire.

Tableau 27 : Liste des ouvrages d'art réalisés en 2015 et prévus en 2016

N°	INTITULE DU PROJET	SOURCE DE FINANCEMENT	LINEAIRE (m)
1	Construction d'un pont sur le fleuve Ntem à Kakar sur la route Kakar - Sabongari	BIP-MINTP	15
2	Construction de certains ouvrages d'art du réseau classé en six lots Lot 2	BIP-MINTP	30
3	Construction de certains ouvrages d'art du réseau classé en six lots Lot 3	BIP-MINTP	18
4	Construction de certains ouvrages d'art du réseau classé en six lots Lot 1	BIP-MINTP	10
LINEAIRE DONT LA RECEPTION EST PREVUE EN 2016			73

Source : MINTP/DPPN

3. Infrastructures ferroviaires

Dans l'ensemble, les infrastructures ferroviaires (parc de matériel et roulant) présentent un caractère désuet, principalement en termes de qualité. Ce qui est un facteur qui a contribué au déraillement du train INTERCITY de la société CAMRAIL en octobre dernier. En particulier, des éléments tels que le système de freinage des voitures de voyageurs et les voies ferrées présentent des insuffisances importantes.

Evolution du parc de matériel et roulant du secteur ferroviaire

Du tableau qui suit, nous observons que le parc de matériel ferroviaire n'a pas profondément changé entre 2012 et 2014. Même si le nombre de wagons, de locomotives et de Km de chemin de fer effectivement renouvelé s'est légèrement amélioré, le reste de l'équipement reste stable voire inexistant tels que les chemins de fer réhabilités et construits.

Tableau 28 : Evolution du parc de matériel ferroviaire

Libellés	Années				
	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de wagons	1 174	1 224	1 234		
Nombre de locomotives	57	61	60		
Nombre de gares ferroviaires	37	37	37		
Nombre de Km de chemin de fer effectivement réhabilité	0	0	0		
Nombre de Km de chemin de fer effectivement renouvelé	4	9	25		
Nombre de Km de chemin de fer construit	0	0	0		
Nombre de passages à niveaux existant	151	152	153		

Source : CAMRAIL

Entre 2012 et 2014, les plus grandes réalisations en matière de parc matériel roulant est l'acquisition de nouveaux wagons (10) et de nouvelles voitures-voyageurs (40), ainsi que la réhabilitation d'anciens wagons (25). Ces indicateurs montrent le caractère obsolète du parc matériel roulant de la société CAMRAIL et le besoin d'un rafraichissement de ces infrastructures.

Tableau 29 : parc du matériel roulant

Libellés	Années				
	2012	2013	2014	2015	2016
ACQUIS					
Nombre de voitures-voyageurs	0	0	40		
Nombre de wagons	0	50	10		
Locomotives de lignes et de manœuvre	0	6			
REHABILITE					
Nombre de voitures-voyageurs	6	2	2		
Nombre de wagons	58	69	25		
Locomotives de lignes et de manœuvre	1	2	1		

Source : CAMRAIL

Satisfaction des services

Entre 2012 et 2014, l'enquête de satisfaction des services de CAMRAIL montrent l'augmentation des incidents et accidents sur la voie ferroviaire à travers des indicateurs tels que le nombre de déraillement et d'incidents par passage à niveaux.

Tableau 30 : Satisfaction des services

Rubriques	Années				
	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de déraillements trafic voyageur	3	0	4		
Nombre de déraillements trafic marchandise	15	12	16		
Nombre de fois de pannes des locomotives	318	412	421		
Nombre de passages à niveaux sécurisés	2	3	3		
Nombre d'incidents enregistrés par passage à niveau	23	2	7		

Source : CAMRAIL

Dégâts matériels et immatériels enregistrés par année

L'absence d'informations dans certaines rubriques ne permet pas de faire une analyse approfondie sur ce point. L'on remarque tout de même que les accidents enregistrés sur la voie ferroviaire restent élevés, par conséquent le nombre de personnes blessées et/ou tuées est également à la hausse. Ceci pourrait s'expliquer par la faiblesse voire le manque d'infrastructures de sécurité sur la voie ferroviaire. Par exemple, en 2014, on enregistre seulement 3 passages à niveaux sécurisés sur 153 existants.

Tableau 31 : nombre de dégâts matériels et immatériels enregistrés par année

Rubriques	Années				
	2012	2013	2014	2015	2016
Accidents et personnes blessées	102	50	51		
Accidents et personnes tuées		
Collision, y compris avec obstacles à l'intérieur du gabarit	23	2	7		
Accidents de personnes causés par le matériel roulant en mouvement	78	89	59		
Incendie dans le matériel roulant		

Source : CAMRAIL

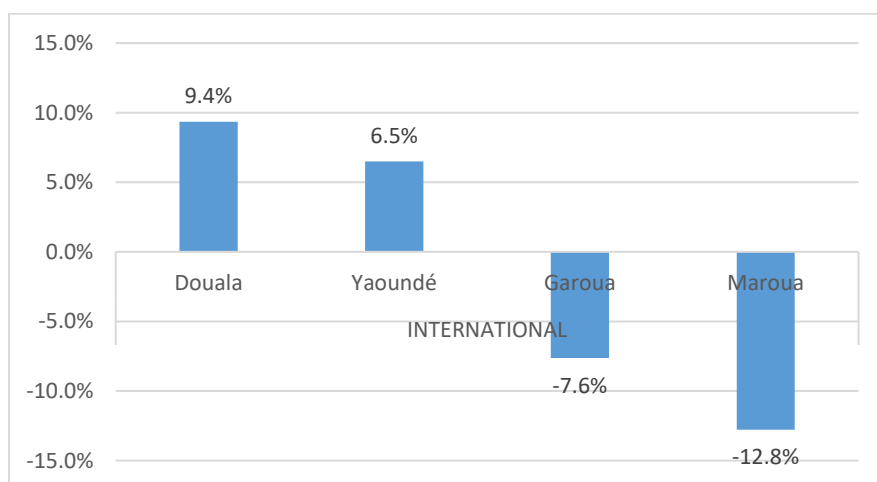
4. Infrastructures du secteur aérien

Il existe 8 aéroports au Cameroun répartis dans les villes de Douala, Yaoundé, Garoua, Maroua, Ngaoundéré, Bertoua, Bafoussam et Bamenda, dont 4 sont de type international (Douala, Yaoundé, Maroua et Garoua). Le trafic aérien observé dans les 6 aéroports opérationnels a connu une hausse considérable en passant de 1,1 millions de passagers en 2012 à 1,5 millions en 2016.

En ce qui concerne les aéroports internationaux, l'on note une évolution positive du flux des passagers à Douala (9,4%) et à Yaoundé (6,5%) induite notamment par le changement de la politique de desserte nationale par la compagnie CAMAIR CO d'une part, et l'accroissement des points d'atterrissage par certaines agences internationales à l'instar d'Ethiopian Airlines d'autre part.

A contrario, les aéroports de Garoua et Maroua affichent une baisse de trafic due entre autres à l'insécurité observée dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord, ainsi qu'à la vétusté des infrastructures.

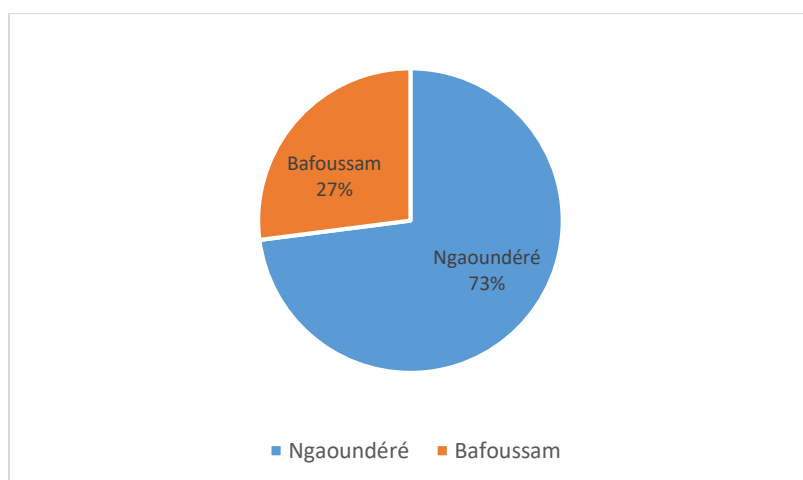
Figure 15 : Evolution du trafic aérien dans les aéroports internationaux entre 2012 et 2016.



Source : annuaire statistique 2015 du Ministère des Transports

S'agissant des aéroports de type national, seuls 2 sur 4 sont opérationnels, et le trafic est plus élevé à l'aéroport de Ngaoundéré (73%).

Figure 16 : Répartition du trafic dans les aéroports nationaux entre 2012 et 2016



Source : annuaire statistique 2015 du Ministère des Transports

Au demeurant, il serait judicieux d'accélérer la réhabilitation ainsi que l'opérationnalisation des aéroports d'une part, et de rendre accessible le transport aérien en réduisant les tarifs d'autre part.

5. Infrastructures hydrauliques et accès à l'eau

Accès à l'eau

Entre 2007 et 2016, le Gouvernement a entrepris de nombreuses mesures qui ont permis une hausse significative de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable qui est passée de 43,9% à 61%. Toutefois, il convient de relever que l'objectif de réduire à 30% la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable en 2015 n'a pas été atteint. Si les actions menées pour combler le gap poursuivent le même rythme de croissance, il serait difficile d'atteindre la cible déclinée dans le document de stratégie en 2020 (25%).

Infrastructures hydrauliques

Les capacités de production en eau installée en 2016 sont estimées à près de 650 000 m³/jr. A Yaoundé, la capacité installée est de 200 000 m³/j en raison entre autres de la production de la station de traitement de la Mefou à Nkolbisson (50 000m³/j) et de celle d'Akomnyada (150 000 m³/j). Pour ce qui est de la ville de Douala, l'achèvement de la première phase du projet de renforcement et d'amélioration de l'alimentation en eau potable a permis d'accroître la production d'eau de 50 000m³/jour, faisant ainsi passer la capacité de production d'eau à 175 000m³/j.

Outre ces actions, la CAMWATER a mis en place une matrice d'actions pour l'année 2016 en vue d'accroître l'offre en eau potable de 35% (185 000 m³/jours) qui vise entre autres l'amélioration des infrastructures à travers la réhabilitation, l'augmentation de la production, le renforcement et l'extension du réseau pour résorber le déficit en eau potable notamment dans les grandes villes.

Tableau 32 : Répartition des infrastructures hydrauliques par Région

Régions	Localités	Actions	Résultats attendus
Centre	Yaoundé	Mise en service de la première extension de l'usine d'Akomnyada d'une capacité de 35 000 m ³ /j	soit un gain de 35%
		Mise en service de la deuxième extension de l'usine d'Akomnyada d'une capacité de 55 000 m ³ /j	
		Démarrage des travaux de réhabilitation, de renforcement et d'extension des réseaux primaires, secondaires et tertiaires portant sur 400 km	
		Exécution de 50 km d'extension de réseau terraines	
Littoral	Douala	Mise en route de 11 forages urbains 50 000 m ³ /jours	Taux de couverture de 80%, soit un gain de 6,1%
		Mise en service de 72 km d'extension de réseaux tertiaires	
Ouest	Bafoussam	Alimentation en eau potable et mise en service pour une capacité additionnelle de 10 000m ³ /j et 108 km de réseau	
	Bandjoun-Bayangam-Bahouang	Mise en service de 108 km de réseau et 17 km d'extension de réseau tertiaire	
Nord	Garoua	Construction d'un forage d'eau d'une capacité de 2 000m ³ /j	1000 ménages seront raccordés au réseau de distribution, soit un gain 5,5 points du taux de desserte et de 10,8 du taux de couverture
		Mise en service de 20 km de réseau et 17 km d'extension de réseau tertiaire	
Extrême-Nord	Maroua	Construction d'un forage d'eau d'une capacité de 3 600m ³ /j	500 ménages seront raccordés au réseau d'eau potable, soit un gain 3,2 points du taux de desserte et de 13% du taux de couverture
		Mise en service de 10 km d'extension de réseau tertiaire	
Nord-Ouest	Bamenda	Poursuite de l'exécution des travaux d'alimentation d'eau potable pour une capacité additionnelle de 10 000 m ³ /j	Avancement des travaux de plus de 50%
		Extension de 88 km du réseau de distribution	
Sud-Ouest	Buéa	Mise en service de 10 km d'extension du réseau de distribution	400 ménages seront raccordés au réseau de distribution, soit un gain 7,2 points du taux de desserte.
	Limbé	Mise en service de 7,5 km d'extension du réseau tertiaire	600 ménages seront raccordés au réseau de distribution, soit un gain 5,4 points du taux de desserte.
Est	Bertoua	Démarrage des travaux d'amélioration, de la desserte de la ville avec une capacité additionnelle de 300 m ³ /j	Avancement des travaux de 30%
		Extension de 132 km du réseau	
Sud	Ebolowa	Remise à niveau de la capacité de production à 5 000m ³ /j	1000 ménages seront raccordés au réseau d'eau, soit un gain de 2 points sur le taux de desserte,
		Extension du réseau de 20 km	
	Sangmélina	Réhabilitation des installations de production existante de capacité 1 200m ³ /j	600 ménages seront raccordés au réseau de distribution, soit un gain 1,6 points du taux de desserte. Et avancement de plus de 60% des travaux de renforcement
		Poursuite des travaux de renforcement et d'extension du système de production et de distribution pour une capacité additionnelle de 7 000m ³ /j	
		Extension du réseau de 64 600 km	
	Kribi	Mise en service de 12 km d'extension du réseau tertiaire	Avancement de plus de 50% des travaux
		Poursuite des travaux de renforcement et d'extension du système de production et de distribution pour une capacité additionnelle de 7 000m ³ /j	
		Extension du réseau de 64 600 km	
Mise en service de 22,8 km d'extension du réseau			
Adamaoua	Ngaoundéré	Mise en place d'une capacité additionnelle de 6 000m ³ /j	Avancement des travaux de 30%
		Extension du réseau de 85 km	

Source : MINEE

IV- COMPETITIVITE ET CLIMAT DES AFFAIRES

Les principales réalisations relatives à la compétitivité et au climat des affaires concernent la poursuite de la facilitation du processus de création d'entreprise par la mise en place des Centres de Formalités de Création d'Entreprises (CFCE), la facilitation de l'accès au financement des PME, la création des villages artisanaux.

1. Climat des Affaires

En ce qui concerne le processus de création d'entreprise, le Cameroun compte huit (08) CFCE opérationnels dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Garoua, Bamenda, Maroua, Limbé et Ebolowa.) au sein desquels plus de 15 219 entreprises ont été créées au 31 décembre 2016.

Tableau 33 : Evolution de la création des PME dans les CFCE au 31 décembre 2016

Villes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Yaounde	235	1700	3545	5140	6478	5845	7862
Douala	477	1936	3210	4032	4155	5515	5352
Bafoussam	-	14	177	143	238	426	486
Garoua		8	82	182	191	316	301
Bamenda	-	10	175	209	204	362	295
Ebolowa	-	-	-	-	60	168	137
Limbe	-	-	-	-	111	531	550
Maroua	-	-	-	-	61	211	236
NATIONAL	712	3 668	7 189	9 706	11 498	13 374	15 219

Source : MINPMEESA (Annuaire Statistique 2016) ; / = non existante à cette date

L'une des difficultés qui subsiste reste le manque d'informations mises à jour, notamment sur le nombre d'emplois créés. Par ailleurs, il se pose un réel problème de suivi/évaluation et d'accompagnement des jeunes PME créées car leur localisation reste approximative.

L'opérationnalisation de l'Agence de Promotion des PME et de la banque des PME améliore l'accès des PME au financement.

S'agissant de la création des villages artisanaux, le Cameroun en compte sept (07) et un (01) centre international de l'artisanat (CIA). Lesdits villages artisanaux se trouvent dans les villes de Bamenda, Limbé, Garoua, Douala, Ebolowa, Foumban et Bafoussam ; le CIA est installé dans la ville de Yaoundé.

Il convient toutefois de noter que de nombreuses autres actions sont engagées au niveau central, et concourent également à l'amélioration du cadre des affaires. En 2015, ces actions ont porté sur la poursuite de la mise en œuvre des recommandations du Cameroon Business Forum, notamment la réduction des délais de traitement des dossiers, la dématérialisation des procédures dans certaines administrations et l'institutionnalisation des chambres commerciales spécialisées auprès des tribunaux d'instance.

Par ailleurs, le Gouvernement organise périodiquement l'enquête sur le climat des affaires (BCS), afin de capter la perception qu'ont les opérateurs économiques du cadre des affaires au Cameroun, qui est un instrument d'élaboration des réformes y relatif.

D'après les résultats de la dernière édition du BCS réalisée en 2014, près de 7 chefs d'entreprises sur 10 trouvent l'environnement des affaires globalement risqué (peu attractif et/ou décourageant). Cette perception négative, qui reste inchangée par rapport à l'édition de 2011 est davantage prononcée dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que pour les PME.

Il convient de rappeler qu'avec la propension des attaques du groupe terroriste Boko Haram, ces régions qui affichaient une meilleure perception de l'environnement des affaires au Cameroun, se retrouvent désormais être les plus risquées, le risque étant plus accentué à l'Extrême-Nord.

Tableau 34 : Perception globale (en %) du climat des affaires au Cameroun par les entreprises par Région en 2014

	Perception globale du climat des affaires au Cameroun			
	Très attractif	Attractif	Peu attractif	Décourageant
Douala	0,6	21,7	47,6	30,1
Yaoundé	3,3	13,0	44,6	39,1
Adamaoua	2,0	21,4	38,8	37,8
Centre hors Yaoundé	4,8	17,3	41,3	36,5
Est	1,0	16,3	42,3	40,4
Extrême Nord	,9	24,1	51,9	23,1
Littoral hors Douala	,0	13,0	53,7	33,3
Nord	3,0	24,8	34,7	37,6
Nord-Ouest	1,4	17,3	43,9	37,4
Ouest	1,8	14,5	42,8	41,0
Sud	,9	13,9	51,9	33,3
Sud-Ouest	1,5	16,1	33,6	48,9
Ensemble	1,8	17,5	43,9	36,8

Source : MINEPAT (BCS 2014)

Les principales difficultés pour les entreprises demeurent les pressions et tracasseries fiscales, la corruption, le manque de financement et l'insuffisance de l'énergie électrique.

Au regard de ce qui précède, les efforts à consentir à l'effet d'assainir le climat des affaires doivent aller dans le sens :

- Du renforcement de la sécurité dans les régions septentrionales en général, et celle de l'Extrême-Nord en particulier ;
- De l'accélération de la mise en œuvre des barrages hydroélectriques ;
- De l'amélioration de la communication sur les réformes mises en œuvre par le Gouvernement.

2. Compétitivité

La Banque mondiale dans son dernier rapport du Doing Business classe le Cameroun au 166ème rang sur 190 pays dans l'ordre de leur degré de compétitivité en 2016/2017, soit un gain d'une position par rapport au classement de 2015/2016. Cependant, le Cameroun avec 45,27 points sur cent reste encore au premier stade de développement, caractérisé par une croissance tirée par la mobilisation des facteurs de production et non les gains d'efficacité, avec des travailleurs peu qualifiés et à faible productivité.

Tableau 35 : Evolution du rang du Cameroun selon le rapport Doing Business

	2016	2017	Variation
<i>Rang global</i>	167	166	+1
Création d'entreprises	140	149	-9
Obtention d'un permis de construire	145	141	+4
Raccordement à l'électricité	114	89	+25
Transfert de propriété	176	177	-1
Obtention des prêts	127	133	-6
Protection des investissements minoritaires	136	137	-1
Paiements des Taxes et Impôts	177	180	-3
Commerce transfrontalier	186	186	0
Exécution des Contrats	160	160	0
Règlement des insolvabilités	120	122	-2

Source : Banque Mondiale (Doing Business 2017)

Le défi à relever afin d'améliorer la compétitivité de l'économie reste donc celui de la réduction du coût des facteurs de production et des coûts de transaction.

Tableau 36 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de compétitivité de 2010 à 2015

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations/ Interprétations
Taux de croissance du PIB (en%)	3,3	4,1	4,6	5,6	5,9	5,9	4,7	Le DSCE prévoit une croissance de 5,5% en moyenne sur la période 2010-2015
PIB/tête (en dollar US/jour)	3,3	3,6	3,5	3,8	4,1	3,8		La Banque Mondiale définit le seuil de pauvreté à 1,25 dollars/jour. Par ailleurs, notons que 39% de la population du Cameroun vit en dessous de ce seuil.
Taux d'investissement (en% du PIB)	19,0	20,6	19,2	19,4	20,5	21,0		Le DSCE table sur un taux d'investissement de 20,3% en 2015 et de 23,4% à l'horizon 2020
Taux d'ouverture (Part du commerce extérieur dans l'activité économique)	20,2%	22,4%	22,2%	21,3%	38,7%	35,2%		Dans les pays d'Afrique Sub-Saharienne, le taux d'ouverture varie autour de 35,3%. Dans le monde, il est en moyenne de 30%.
Taux de Couverture des importations par les exportations	75,0%	66,5%	70,4%	65,0%	65,8%	66,1%		Ce taux tourne autour de 90% en Afrique Sub-Saharienne, et de 98% en moyenne dans le monde.
Indice de concentration des exportations et des importations (1=forte concentration dans un groupe de produits ; 0=diversification)	0,37	0,36	0,41	0,42	0,44			Dans les économies en développement d'Afrique, ce taux tourne autour de 0,4, tandis qu'il varie autour de 0,11 dans les économies en développement d'Asie. Dans le monde, il varie autour de 0,08
Balance commerciale (en % du PIB)	-5,67	-8,09		-8,25	-9,42	-12,01		le DSCE prévoit une balance deficitaire à -1,3% du PIB sur la période 2010-2012, et excédentaire en moyenne à 1,46% sur la période 2013-2020

V- GOUVERNANCE ET SOUVERAINETE

La situation carcérale au 31 décembre 2016 dénote une population de près de 30 mille de prévenus et condamnés. La capacité des prisons était de 17 815, soit un déficit de 12 160 places. En dehors des prisons des régions du Nord – Ouest et de l’Ouest, toutes les autres structures carcérales sont surchargées. En effet, le nombre total de prisonniers est 7% (Est) et 66% (Littoral) plus élevé que les capacités d’accueil des prisons. Ce qui met en exergue un déficit infrastructurel criard en la matière.

Cependant, il est important de noter qu’au niveau infrarégional, la population carcérale est inefficacement répartie dans les prisons. Ce constat est valable même dans les deux (02) régions bien classées, ce qui induit une surpopulation de certaines prisons départementales alors que d’autres disposent de capacités oisives.

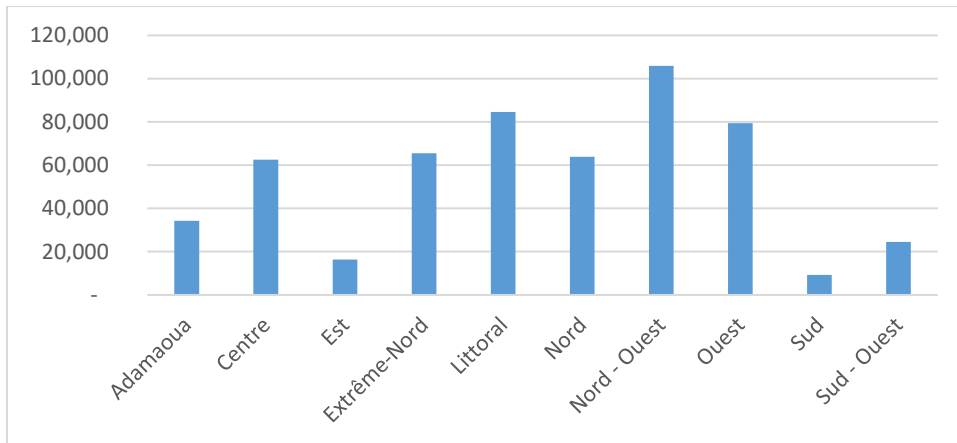
Tableau 37 : Etat de lieux de l’existant par région en matière de juridictions dans les régions en 2016

Régions	Nbre de prisons	Total des prévenus et condamnés	Capacité d’accueil	Population en 2015	Rang positif
Adamaoua	5	1920	1070	1183551	5
Centre	16	7779	4270	4098592	6
Est	9	1588	1475	832869	3
Extrême-Nord	10	3750	1970	3945168	7
Littoral	7	4577	1550	3309558	10
Nord	6	2937	1300	2410936	9
Nord - Ouest	9	1562	1650	1950667	2
Ouest	11	2441	2720	1906831	1
Sud	6	1225	800	745198	4
Sud - Ouest	9	2196	1010	1534232	8
Cameroun	88	29975	17815	21917602	-

Source : MINJUSTICE

Il convient de rappeler que la capacité d’accueil des prisons du Cameroun entre 2015 et 2016 a augmenté de 1992 places au cours de la période du fait de la création de nouvelles prisons dans les régions du Sud-Ouest et du Sud.

Figure 17 : répartition du nombre d'habitant par juridiction et par région en 2016



Source : MINJUSTICE

VI- ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCIERE

1. Services financiers

En 2016, le système bancaire camerounais comptait 13 Banques commerciales, il s'agit de : AFRILAND FIRST BANK, BICEC, ECOBANK Cameroun, STANDARD CHARTERED BANK, SCB Cameroun, SGBC, UBA, UBC, CBC, City Group, Banque Atlantique, CCA et NFC BANK, dont les différentes agences assurent tant bien que mal la couverture du territoire national.

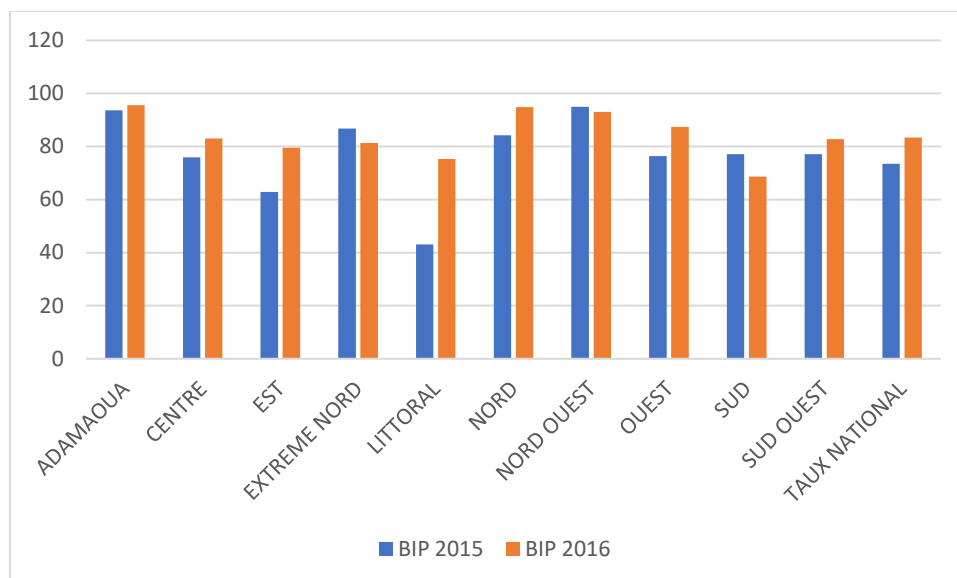
En 2016, le Cameroun compte 418 établissements de microfinance agréés contre 500 en 2015. Cette diminution est due notamment aux retraits d'agrément, aux problèmes liés à la qualité du portefeuille et à la mauvaise gestion de certains établissements. Force est de constater que les villes de Yaoundé (région du centre) et Douala (région du littoral) sont les plus affectées par les banqueroutes de ces microfinances. En effet, après les faillites de Cofinest, Crédit du Golfe et de la Fiffa, il y a quelques années, le Crédit Mutuel et la Comeci courent le risque de fermeture, la société financière africaine (SFA) a été placée en liquidation, tandis que l'agrément a été retiré aux établissements Binum Tontine, Djagui du Cameroun et Mutuelle de développement et d'investissement du Cameroun (MDIC).

2. Suivi de l'exécution du BIP

Tableau 38 : Infrastructures hydrauliques

REGIONS	BIP 2016	BIP 2015	EVOLUTION
Adamaoua	95,57%	93,67%	+1,9 point
Centre	83,01%	75,94	+7,07 points
Est	79,51%	62,84%	16,67 points
Extrême-nord	81,28%	86,78%	-5,5 points
Littoral	75,34%	43,08%	32,26 points
Nord	94,88%	84,18%	10,7 points
Nord-ouest	93,02%	94,95%	-1,93 point
Ouest	87,41%	76,43%	+10,98 points
Sud	68,67%	77,06%	-8,74 points
Sud-ouest	82,81%	77,06%	+5,75 points
Taux national	83,39%	73,5%	+9,87 points

Source : MINEPAT

Figure 18 : taux d'exécution du BIP 2015 et 2016

Source : MINEPAT

Au regard du tableau ci-dessus, il ressort une nette amélioration de l'exécution des crédits à gestion déconcentrée. Le taux d'exécution du BIP 2016 a progressé de 9,87 points pour se situer à 83,39%.

Aussi, les régions de l'Adamaoua, du Nord et Nord-ouest enregistrent les meilleurs taux d'exécution physique du BIP avec respectivement 95,5%, 94,88% et 93,02%. Les Régions du Littoral, de l'Est et de l'Ouest s'illustrent, quant à elles par les meilleures progressions avec respectivement +32,26 points, +16,67 points et +10,98 points. Les Régions du Sud et de l'Extrême-Nord, ont connu une régression significative avec respectivement -08 points et -5,5 points.

Cette tendance à la hausse de la consommation du BIP en 2016 trouve son explication notamment dans :

- La mise à disposition des journaux de projets avant le 1^{er} janvier ;
- Le démarrage effectif de l'exécution du Budget d'Investissement Public dès le 1^{er} janvier ;
- La mise en place, dès le début de l'exercice, dans les 10 Régions du Territoire national d'un dispositif d'accompagnement de l'exécution des projets qui rencontrent des problèmes de maturité ;
- L'organisation, dès le mois de janvier 2016, des séminaires de renforcement des capacités dans les départements ministériels et dans les Régions, pour l'amélioration de la bonne exécution du Budget d'Investissement Public ;

- La désignation d'un sectoriel du MINEPAT auprès de chaque département ministériel pour le suivi et l'encadrement de l'exécution du Budget d'Investissement Public ;
- L'organisation, chaque trimestre au MINEPAT, en liaison avec le MINFI et le MINMAP, d'une revue de l'exécution du BIP ;
- Un renforcement accru de l'implication des autorités administratives (Gouverneurs et Préfets) dans le suivi étroit de l'exécution du Budget d'Investissement Public. Cette implication se traduit par la tenue mensuelle, sous leur présidence, des sessions des cadres de concertation réunissant les parties prenantes, à l'effet d'apporter des solutions locales aux problèmes rencontrés dans l'exécution des projets.

Liste des zones à risque par région

Tableau 39 : Zones à risque dans la région de l'Est

Zones à Risque	Type de Risque Correspondant
Frontière avec la RCA	Afflux des réfugiés présence des coupeurs de route risques sanitaires (épidémies, épizooties)
Zones aurifères (Bétaré Oya, Batouri, Ngoura...)	Eboulements, noyades, effondrements
Marécages et bas-fonds	Inondations
Marchés	Incendies
Forêts, savanes, parcs et réserves	Braconnage, feux de brousse

Source : Délégation régionale

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce rapport a présenté les principales tendances et évolutions des paramètres clés de la situation sociale et économique du Cameroun au cours de l'année 2016. Au regard des avancées enregistrées, il convient de noter que les différents investissements effectués par les pouvoirs publics dans les divers secteurs ont contribué au recul de la pauvreté et à l'amélioration du cadre de vie des populations.

L'on note ainsi que :

La consolidation du Capital humain se poursuit

La mise en œuvre de politiques et programmes sectoriels visant l'amélioration des conditions de vie des populations, s'est traduite par une évolution positive des principaux indicateurs sociaux, notamment, ceux relatifs à l'éducation et à la santé. Cette amélioration s'est consolidée davantage par la mise en place de différents programmes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et par l'importance du budget de l'Etat alloué aux secteurs sociaux.

Des efforts considérables consentis dans le domaine des infrastructures.

Convaincu du rôle moteur des infrastructures dans la facilitation des échanges et l'amélioration de l'outil de production, le Gouvernement a engagé un programme d'investissement massif en vue du développement de ces dernières. Ce programme vise à terme le renforcement de l'offre des facteurs de production au niveau national à travers un maillage territorial des infrastructures routières, énergétiques, hydrauliques. En outre, il s'articule autour de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Une nette évolution de la production agricole et amélioration des produits issus de l'élevage et la pêche

Le secteur productif augure de bonnes perspectives malgré une conjoncture difficile marquée par la baisse des cours des matières premières et la crise des réserves de changes.

La production des cultures de rente a globalement connu une hausse en 2016 au même titre celle des cultures vivrières. La production de l'élevage est en augmentation en 2016, exceptée celle de la volaille due notamment à la survenue de l'épizootie de la grippe aviaire au troisième trimestre 2016. Les activités de pêche quant à elles sont en hausse en 2016 par rapport à 2015 notamment dans les régions du littoral, du Sud-Ouest avec la création de nouvelles agropoles. Cependant, des contraintes majeures continuent de peser sur les activités du secteur productif.

Une perception un peu plus favorable du climat des affaires.

Malgré le dernier rapport du Doing Business qui classe le Cameroun au 166^{ème} rang sur 190 pays dans l'ordre de leur degré de compétitivité en 2016/2017, le Cameroun avec 45,27 points sur cent reste encore au premier stade de développement, caractérisé par une croissance tirée par la mobilisation des facteurs de production et non les gains d'efficience, avec des travailleurs peu qualifiés et à faible productivité. A cet effet il est important pour le Cameroun, afin de relever le défi d'améliorer la compétitivité de l'économie, de réduire le coût des facteurs de production et les coûts de transaction.

Nécessité de plus de structures d'accueil carcérales.

En matière de gouvernance, l'on constate une surpopulation carcérale en 2016. Ce problème se pose avec plus d'acuité au fil du temps, notamment à cause d'une hausse plus dynamique du nombre de prévenus et condamnés que celle de la capacité des prisons. Pour remédier à cette situation, il est primordial de favoriser une répartition équitable des prisonniers dans les prisons dans chaque région et d'accélérer les initiatives visant la construction de nouvelles prisons.

Amélioration de l'exécution du BIP 2016

Le taux d'exécution du BIP en 2016 est de 83,39%, en amélioration par rapport à l'année 2015 où il était de 73,5%, soit une évolution de +9,87 points. Il est cependant important de noter que cette bonne moyenne nationale cache les performances des régions qui sont en dessous de ladite moyenne et qui de ce fait devrait mettre en place des stratégies leur permettant de consommer un peu plus leur BIP en quantité et en qualité, pendant que les régions qui ont eu de bonnes performances devraient chercher à améliorer davantage ces performances.

➤ **Recommandations**

En termes de recommandations, plusieurs mesures devraient être envisagées par le Gouvernement, tant au niveau national que local, afin de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

Education

Les déficits en enseignants et en salles de classe, observés au niveau de l'éducation primaire et de l'enseignement secondaire, particulièrement dans les régions du Septentrion, nécessitent la mise en place d'un ensemble de mesures, notamment l'accélération de la mise en œuvre des actions spécifiques y relatives et inscrites dans la Stratégie Sectorielle de l'Education.

Pour ce qui est de la formation professionnelle et universitaire, on observe certes une multiplication des établissements dédiés à la formation professionnelle mais les résultats

concrets ne sont pas encore perceptibles notamment en ce qui concerne les mécanismes d'insertion des jeunes formés dans le marché du travail.

Les ratios d'encadrement des étudiants au niveau de l'enseignement supérieur sont très élevés, il est important que des mesures soient prises afin d'inverser cette tendance à travers notamment la poursuite et l'intensification de la construction des amphithéâtres à grande capacité, ainsi que le recrutement de nouveaux enseignants. Par ailleurs, il conviendrait de poursuivre l'ouverture des antennes des universités d'Etat dans les grandes agglomérations, ainsi que l'adoption des mesures incitatives à l'implication du secteur privé dans les zones dépourvues.

Santé

Les indicateurs de santé sont en nette amélioration par rapport aux années antérieures. Toutefois, des actions doivent être entreprises afin de relever le taux de couverture vaccinale, d'actualiser la carte sanitaire, de renforcer les capacités du personnel et d'augmenter quantitativement leur nombre, etc.

Climat des affaires

En ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, les difficultés les plus compromettantes pour les entreprises sont les pressions et tracasseries fiscales, la corruption, le manque de financement et l'indisponibilité de l'énergie électrique. A cet effet, la réalisation effective des missions de la Banque Camerounaise des PME (BC-PME) pourrait permettre d'adresser les problèmes d'accès au financement.

Par ailleurs, l'un des défis à relever afin d'améliorer la compétitivité de l'économie est celui de la réduction du coût des facteurs de production et des coûts de transaction.

Infrastructures routières

Au plan régional, les efforts du Gouvernement pour combler les retards accumulés dans certaines régions ainsi que la nécessité de faciliter les échanges économiques ont conduit à l'identification des réseaux prioritaires. Ainsi, dans l'ensemble près de 23.000 km de route en terre et rurale ont été classés prioritaires et devraient très prochainement au cours des années à venir faire l'objet d'aménagements appropriés. La finalisation des différents corridors, notamment Douala-Yaoundé-Kousseri, Bamenda-Enugu et Sangmélima-Djoum-Wesso, permettra de relever le kilométrage des routes bitumées, et facilitera les échanges économiques.

Infrastructures énergétiques

Plusieurs actions sont engagées par les pouvoirs publics afin de porter l'offre nationale qui était de 1000 MW en 2009 à 3000 MW à l'horizon 2020. C'est ainsi que se fera la poursuite des travaux de construction de divers barrages, notamment le barrage de Lom Pangar, qui enregistre un taux de réalisation globalement satisfaisant, le barrage de Memve'ele et celui de Mekin.

Infrastructures sportives

L'organisation en 2019 de la Coupe d'Afrique des Nations nécessite un investissement massif en termes d'infrastructures sportives. Ceci devrait s'accompagner non seulement du développement des hôtels et de l'amélioration des sites touristiques, mais également de la construction et la réhabilitation des infrastructures routières inter et intra urbain.

Secteur productif

La promotion de l'agriculture de seconde génération demeure une nécessité, afin de booster le niveau de production actuel. Aussi, il conviendrait d'équiper le pool d'engins régional en tracteurs et accessoires de culture et de récolte.

Par ailleurs, la mise en œuvre efficiente des programmes mis en place par le gouvernement, notamment le plan d'urgence, le programme Agropole et les autres programmes logés au Ministère en charge de l'Agriculture, permettra d'atteindre les objectifs de production.

La production devrait s'accompagner de l'installation des unités de transformation industrielles qui reste très peu développés au Cameroun, notamment à travers la promotion de l'industrialisation.